

JOURNAL

indépendant | intrépide | sans compromis

FRANZ WEBER

1^{er} juillet – 30 septembre 2016 | N° 117 | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1



Sciences

Main mise sur l'âme

4

Protection des espèces/CITES

Jours décisifs pour les éléphants,
les poissons coralliens et
le monde marin

10

Turbines à vent

Eolien à contre-vent

8

www.ffw.ch

www.facebook.com/FondationFranzWeber



En faveur des animaux et de la nature



Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation Franz Weber (FFW) sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc.



Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés...on peut encore se tourner vers la Fondation Franz Weber.

Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude !

Compte :

Compte postal : 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1, IBAN : CH31 0900 0000 1800 61173

Renseignements: FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, 1820 Montreux 1, Suisse, T +41 (0)21 964 24 24 ou +41 (0)21 964 37 37, F +41 (0)21 964 78 46, ffw@ffw.ch, www.ffw.ch



Editorial

Judith Weber, rédactrice en chef

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'était il y a 43 ans. J'étais debout dans la cuisine, en train de lire une lettre qui commençait ainsi :

« Ma chère Judith,

Je ne vois qu'une explication possible à ton inconduite actuelle et à tes choix absurdes et hasardeux : ton obsession pour ce bellâtre sûr de lui et qui défend des paysages... »

Je l'ai encore, cette lettre de mon père. Une affreuse lettre qui pourtant ne pouvait rien changer à mon obsession. J'étais tombée sous la magie de Franz Weber la première fois que je l'avais rencontré par pur hasard à la ferme du Meierhof, à Sempach, en juillet 1972, et c'était irrévocable. Il venait de gagner la bataille de l'Engadine après sept années de lutte et il alluma en moi une flamme qui ne s'est jamais éteinte depuis. J'étais comme une torche vive ce soir-là, en rentrant chez moi.

Il n'y avait rien à faire. Je ne pouvais qu'assumer mes choix absurdes et hasardeux.

Vint ensuite le temps de la vie à deux, hors d'haleine, fou de bonheur. Et le revers de la médaille. Les levers impitoyables au petit jour, par tous les temps, pour aller collecter des signatures dans les rues et sur les marchés. Aborder des gens. Quémander des signatures à des inconnus. La chasse perpétuelle aux cabines téléphoniques libres et aux pièces pour téléphoner. Franz et moi, nous étions tout le temps en route. Et en route, il ne fallait pas manquer une cabine téléphonique. Franz devait téléphoner. Etre en permanence en contact avec des journalistes et des rédactions. Avec des avocats, des experts, des imprimeries, les membres de ses associations. Et la nuit, il fallait abattre la correspondance. Sinon quand ? Pour la première fois, j'apprenais ce que « travailler » voulait dire. « Tu vas maintenant faire une affiche pour mon initiative Démocratie dans la construction des routes nationales. Sujet : Winkelried, transpercé d'autoroutes. » – « OK. Et qui l'imprime ? Un truc de cette taille ? » – « Toi, bien sûr. Tu le peints. » – « Mais où ça ? » – « Où il y a la place. Il nous en faut trois. » J'ai peint les trois affiches sur le sol d'un garage vide. Franz était implacable, il me poussait sans cesse à mes limites. Ce n'était pas à mon désavantage. C'était mon destin.

Puis arriva quelque chose que je n'aurais jamais imaginé, dont je n'aurais jamais osé rêver, le plus beau, le plus incroyable et merveilleux des cadeaux que pouvait me faire la vie : la naissance de Vera, notre fille, en novembre 1974. Un véritable scorpion, passionné, intrépide, raffiné. Dotée d'un sens supérieur de la justice, d'un esprit combatif infatigable et d'une capacité de travail hors du commun – et avec ça, un cœur brûlant d'amour pour les animaux et pour le monde vivant tout entier.

Mais qu'elle était appelée à devenir la continuation de Franz et à assurer l'avenir de son œuvre, cela, nous ne le savions pas encore.

Judith Weber

Nature

- Eoliens** – Vent contraire pour les monstrueuses turbines à vent **8–9**
Franz Weber Territory – En compagnie des buffles **22**

Animaux

- Poissons coralliens** – La FFW lutte pour le poisson-cardinal de Banggai **10–11**
Protection des éléphants – Le miracle de Montreux va-t-il durer ? **12–14**
Angola/Namibie – Touristes témoin d'un massacre d'éléphants **15**
Protection des oiseaux – La FFW stoppe la capture d'oiseaux chanteurs **17**
Animaux de zoo – Liberté retrouvée pour des éléphants de zoos argentins **24–25**
Vaches à lait – Mieux vaut des vaches à cornes **26–27**

Suisse

- Energie atomique** – Saisissons la chance d'en sortir ! **20–21**
Loups – Apprendre sur la trace du loup **23**
Environnement – Une tyrolienne sur un site protégé **28**
Giessbach – Rares somptuosités florales **31**

JFW Plus

- Recette** – Délice végane du Chef de Giessbach **30**

Société

- Mort de la mort** – La science va-t-elle s'emparer de l'âme ? **4–7**
Franz Weber – Pilier fondateur du mouvement environnemental **18–19**

Couverture : *Loxodonta africana*

Photo : m&d

Pour vos dons :

Compte postal : 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1,
 IBAN : CH31 0900 0000 1800 6117 3

Impressum

Edition : FONDATION FRANZ WEBER

Rédaction en chef : Judith Weber

Rédaction : Judith Weber, Vera Weber, Hans Peter Roth, Vénusia Bertin

Publication : 4x par an

Mise en page : Berta Fellmann, Ringier Print Adligenswil AG

Impression : Ringier Print Adligenswil AG

Rédaction et administration : Journal Franz Weber, case postale, 1820 Montreux 1, Suisse,
 T +41 (0)21 964 24 24, F +41 (0)21 964 78 46, ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

Abonnements : Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux 1, Suisse,
 T +41 (0)21 964 24 24

Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement.

Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP : Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1.

printed in
 switzerland

Développement de l'Humanité

Est-ce la mort de l'âme qui s'annonce ?

■ **Alika Lindbergh**

Comme il arrive encore parfois, lorsqu'on a la chance d'habiter à la campagne, j'ai récemment vécu un de ces merveilleux instants qui font le bonheur des naturalistes : à 86 ans, j'ai enfin rencontré pour la première fois de ma vie, un *apatura iris* « dont la chenille, verte et dodue, se développe sur les saules » selon un de mes guides des papillons d'Europe.

Un souffle de paradis

Je ne sais si je dois ce bonheur à la présence dans mon jardin d'un saule marsault, mais soudain, sorti de l'ombre des arbres, un papillon a survolé d'un vol rapide les massifs de rosiers et d'heucheras, attirant mon regard par l'éclair métallique d'un bleu intense parcouru de reflets violets, qui apparaissait et disparaissait dans le battement précipité de ses ailes. Même petite fille, lorsque mon père m'apprenait à identifier les papillons, alors très nombreux dans les Ardennes belges, je n'avais jamais aperçu rien de tel : même le somptueux « Pompadour » n'a pas ces reflets changeants, pareils aux irisations des plumes de colibri. Et voici que le petit elfe me fait la grâce insigne de se poser à quelques mètres de moi, et me laisse m'approcher de lui si près que je peux distinguer les deux petites ocelles orangées sur ses ailes postérieures ! C'est bien lui, l'*apatura iris*, que les français nomment « Grand

Mars changeant » et les allemands « Schillerfalter »...

Le merveilleux petit animal est resté de longues minutes dans l'allée, à mes pieds, palpitant et se laissant admirer, tel une luxueuse et fragile espérance, m'entrouvrant de ses ailes irisées, pour quelques minutes éblouissantes, la porte du paradis perdu que fut l'Europe verte de jadis.

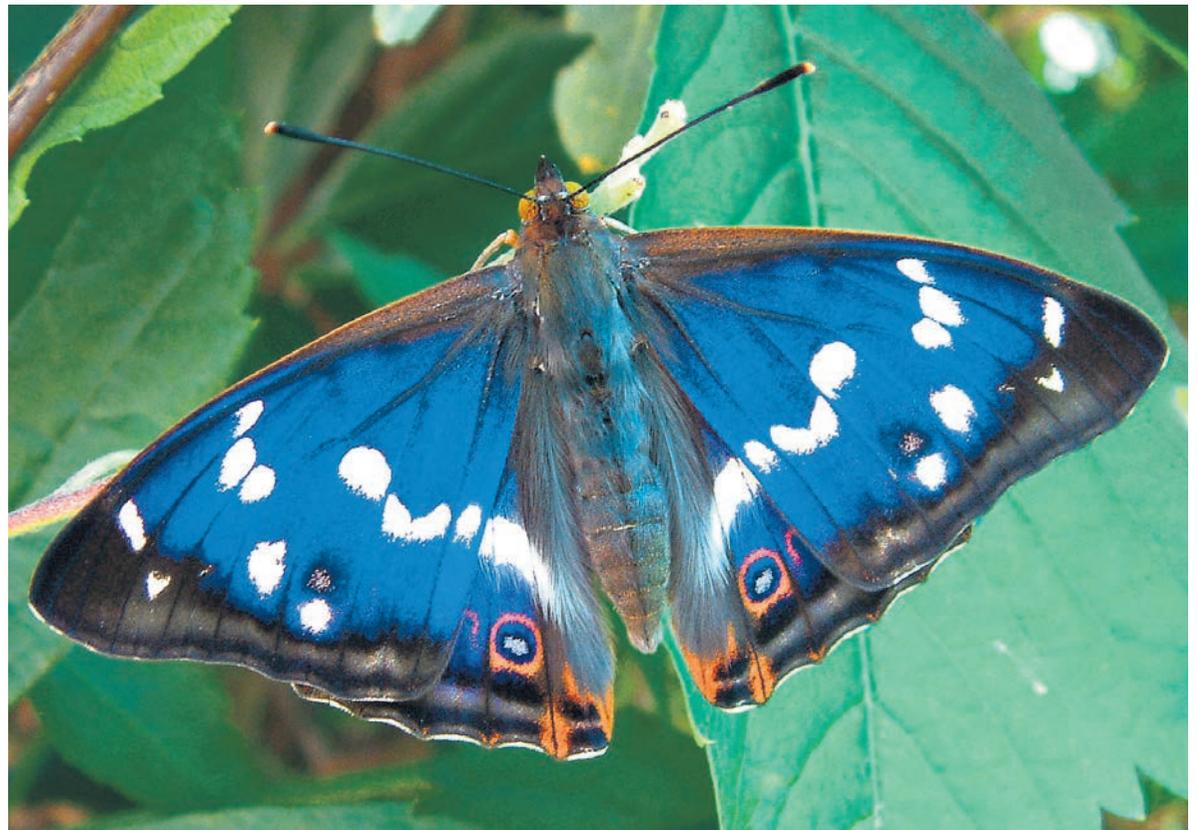
Comme à chaque fois que la nature m'a offert un tel cadeau, je suis restée plusieurs heures sous le charme, émue, et comme enchantée (au sens propre) me rappelant avec un

enthousiasme inaltéré d'autres rencontres animales ou végétales, qui, tout comme celles-ci, ont donné son sens à ma vie.

Il en fut ainsi il y a plus de trente ans, par un matin brumeux d'automne, dans le domaine de Dordogne où je vivais alors. J'apportais quelque nourriture d'appoint à proximité d'un terrier de blaireaux, lorsque, allongée sur le plateau de bois où d'habitude je déposais mes offrandes pour mes protégés sauvages, j'ai vu un superbe engoulevent mâle, qui semblait endormi parmi les feuilles mortes.

Les derniers vestiges de l'Éden saccagés

Dans le silence et le calme édénique de ce havre de paix, hors du monde, j'ai donc pu contempler le plus rarement observé, le plus mystérieux des oiseaux nocturnes de nos pays. Son prodigieux mimétisme lui permettait de se fondre à la perfection dans le fouillis de mousses, de bouts d'écorces, de lichens et de feuilles mortes du sous-bois dont j'étais la seule humaine à fouler les sentiers à peine tracés (les « passants », ici, étaient des chevreuils, des renards, des crapauds, et autres créa-



Aucun doute, il s'agit du magnifique *Apatura iris*, que les Français appellent « grand mars changeant » et les Allemands « Schillerfalter ».



Confiant grâce à son camouflage parfait, l'engoulevent n'a pas peur.

tures de féerie – pas de chasseurs, d'agriculteurs, ni de touristes!!...). Un court instant, le bel oiseau crépusculaire a ouvert ses grands yeux sombres, puis les a doucement refermés, sans que le moindre frisson n'ait parcouru son corps fuselé – mais il m'avait vue – et pourtant, confiant sans doute en son parfait camouflage, il ne manifestait aucune crainte. J'aimerais tant que dans l'inoubliable seconde où nos regards se sont rencontrés, il ait vu et compris que j'étais une amie dont il n'avait rien à redouter! Je garde de tels souvenirs dans le musée de ma mémoire comme d'inestimables œuvres d'art, et chaque fois que le dégoût me saisit devant les triviales laideurs dont l'humanité a recouvert la Terre, ces trésors vivants viennent rouvrir mon âme comme une fleur qu'on abreuve. Ils sont les derniers vestiges de l'Éden saccagé, nos frères planches de salut dans le grand naufrage écologique où nous nous débattons, entraînant avec nous la vie sauvage, notre somptueux patrimoine,

notre grande famille terrestre, et toutes les sublimes beautés qui jadis peuplaient la planète. Dieu! que j'ai aimé la nature! Dans les pires moments de mon existence, voir une branche de lilas se balancer dans le vent, une couleuvre glisser parmi les pierres, un hérisson trotter dans l'herbe, un vol de grues passer haut dans le ciel, une cétoine dorée s'enfouir au cœur d'une rose, ce me fut, toujours, un signe – le signe réconfortant qu'il me fallait –, pour chasser les ténèbres et rallumer la flamme qui éclaire ma route. La nature a été ma mère d'élection, la fidèle maison de famille où l'on vient retrouver son âme, le jardin où, de leurs baguettes magiques, les fées me rendaient la simplicité d'être... Tout cela fut toujours – et reste – tellement beau, tellement bon, tellement... dans l'ordre! Et tout cela nous fut donné par le grand esprit du « Big-bang » – ce terme ridicule et bien humain qui désigne le souffle du dieu des coccinelles et des galaxies et auquel je préfère

l'évocation en quatre vers qu'en fit le poète Charles Van Lerberghe :

... C'est le premier matin du monde

Comme une fleur confuse exhalée de la nuit

Dans le souffle nouveau qui s'élève des ondes

Un jardin bleu s'épanouit...

Coupés du contact avec ce jardin que fut la planète bleue, ne nous sentons-nous pas de pauvres orphelins, dites-moi?

L'appel de la forêt

Je ne suis pas la seule – il s'en faut de beaucoup – à me ressourcer dans les bras végétaux de la nature-mère : cette nostal-



Je fus vraiment impressionnée par la portée des progrès scientifiques et technologiques dont il était question dans l'ouvrage « La mort de la mort – comment la technomédecine va bouleverser l'humanité ».

gie, voire ce manque douloureux du paradis perdu, beaucoup de gens l'éprouvent, parfois sans en être bien conscients. La vogue grandissante du jardinage qui, du parc prestigieux à l'humble appui de fenêtre, gagne de plus en plus d'adeptes, ou lors des grandes vacances la fuite éperdue vers les plages, les sites préservés, enfin : la verdure et l'air pur, trahissent « l'appel de la forêt » qui nous habite presque tous. Riches et pauvres, nous avons, en fait, le même luxe suprême et notre inconscient sait que le bonheur est dans ce qu'il y a de plus simple, de plus élémentaire, et aussi de plus ancien : retrouver le bien-être animal des origines, lorsque nous marchions pieds nus sur la terre sacrée...

Quelle psychothérapie, quel comprimé antidépresseur vaut l'apaisante volupté de s'étendre dans l'herbe ou de fouler pieds nus le sable mouillé où l'océan vient coucher ses vagues ?

Rien n'est plus vrai – et rien n'est plus facile – notre intelligence émotionnelle le sait, notre âme le ressent. Minuscules composantes d'un ordre immense régies par des lois



Dr. Laurent Alexandre, lors d'une présentation de son livre « La mort de la mort – comment la technomédecine va bouleverser l'humanité »

fondamentales, nous savons bien, au fond de nous-mêmes que si parfois ces lois nous sont peu compréhensibles, ce sont elles qui nous ont faites et permis d'exister.

Dans la sournoise discrétion des laboratoires

Le hasard – auquel je ne crois guère – a voulu qu'au lendemain de ma merveilleuse rencontre avec l'apatura iris, j'ai ouvert un livre récemment paru intitulé : « La mort de la mort – comment la technomédecine va bouleverser l'humanité ? »

Cet ouvrage érudit m'a tout d'abord stupéfiée par l'importance des progrès scientifiques et technologiques auxquels il faisait référence, ensuite, il m'a terrifiée, au point que je me suis réjouie d'avoir atteint un âge où, inévitablement, la mort se rapproche, m'assurant que je n'aurai pas l'abominable « chance » de connaître le meilleur des mondes qui se prépare. L'auteur du livre – le docteur Laurent Alexandre – chirurgien urologue de haut niveau et spécialiste du décodage du génome, nous expose très clairement comment les biotechnologies vont pouvoir changer de fond en comble les règles du monde vivant et le remanier, y compris le corps et l'esprit, la nature même de l'humain, le bricolant de telle manière qu'il soit, en fait un hybride cyber-humain – voire intégralement un robot supérieur à l'humain, une machine, œuvre de l'homme.

Compte tenu du fait que par ses activités scientifiques il est lui-même concerné, le docteur Alexandre se montre d'une objectivité, d'une lucidité et surtout d'une honnêteté remarquables. Son ouvrage n'en est que plus terrifiant pour moi, comme pour tous les bioconservateurs qui me ressemblent.

Ce qui se concocte dans la sournoise discrétion des labora-

Remarquable avancée pour la thérapie génique

La thérapie génique intervient dans le cadre de maladies génétiques, directement au cœur du problème lié à un génotype déficient. Aujourd'hui, la méthode Crispr/Cas-9 pourrait considérablement faciliter ce domaine. La méthode Crispr/Cas-9 est précise, efficace, bon marché et simple d'utilisation. Actuellement, de premiers essais cliniques ont débuté en Chine. Un succès dans l'une de ces entreprises pourrait ouvrir la voie à des investigations plus approfondies dans le génome humain et sa lignée germinale. D'un point de vue technique, tout semble possible. Ce qui reste acceptable d'un point de vue éthique soulève néanmoins des interrogations.

(Tagesanzeiger, 02.08.16)

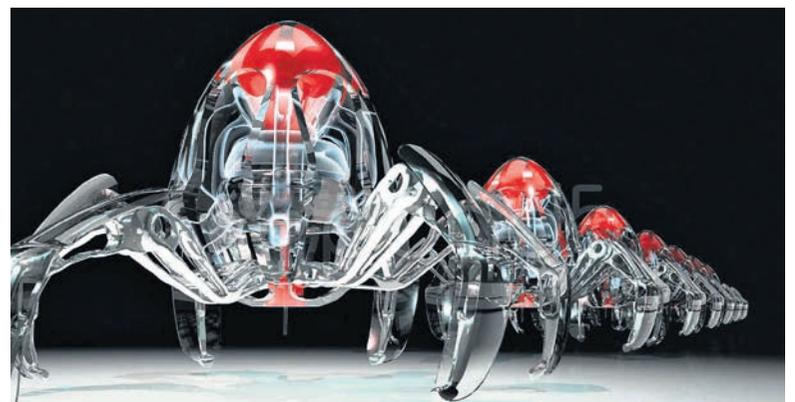
toires, c'est le futur de l'humanité et, partant, celui de la nature vivante toute entière. Au cours des dernières décennies, les nanotechnologies, la biologie, l'informatique et les sciences cognitives ont convergé pour gagner en puissance et en efficacité. Cette redoutable synergie va en effet permettre aux avancées scientifiques de progresser à pas de géant dans leur démarche visant à rempla-

cer la VIE créée par la nature par la vie artificielle fabriquée par l'homme.

Un présent bien réel

Parmi d'autres projets tout aussi prométhéens, il s'agit de bricoler des cyber-humains, des hybrides homme-machine, bardés de prothèses, habités de nanorobots, criblés de puces connectées etc. ... dont les cerveaux, de surcroît, seront modifiés afin de dépasser les possibilités les plus remarquables des plus grandes intelligences humaines biologiques.

Hélas ! Abandonnons l'espoir qu'il s'agisse de science-fiction, d'une menace imaginaire ou très lointaine et aux conséquences improbables ! Il s'agit d'un présent bien réel, et de « progrès » déjà engagés depuis que les nanosciences permettent le contrôle de la matière à l'échelle moléculaire et atomique, ouvrant aux apprentis sorciers des possibilités illimitées. Comprenez bien que ces nanosciences permettent de tout réparer, y compris les tissus et organismes vivants. Quant à l'intelligence artificielle, elle est en passe non seulement de concurrencer celle de l'homme d'ici 2050 mais – bien avant la fin de ce vingt-et-unième siècle – de devenir si performante qu'elle dépassera les limites de la complexité cognitive biologique !



Est-ce que bientôt des millions de ces micromachines seront implémentées dans nos organismes et cerveaux ?

En langage clair, nous, les humains biologiques pourrions bien devenir les déficients mentaux d'une société de transhumains et de cyber-humains supérieurs, que nous aurons fabriqués, tout à fait capables de nous écraser et de nous éliminer s'ils nous considèrent comme d'inutiles poids morts...

Un inquiétant, voire abominable après-demain

Si cette perspective peu réjouissante n'est pas une menace imminente, mais pour un inquiétant, voire abominable après-demain, nous avons quand même du souci à nous faire pour l'avenir proche : on pourrait y bricoler nos corps et nos cerveaux, puisqu'on projette d'y intégrer par millions des nanorobots. Ceux-ci y circuleront certes pour établir des diagnostics de nos pathologies et les réparer, mais aussi pour changer notre programmation naturelle...

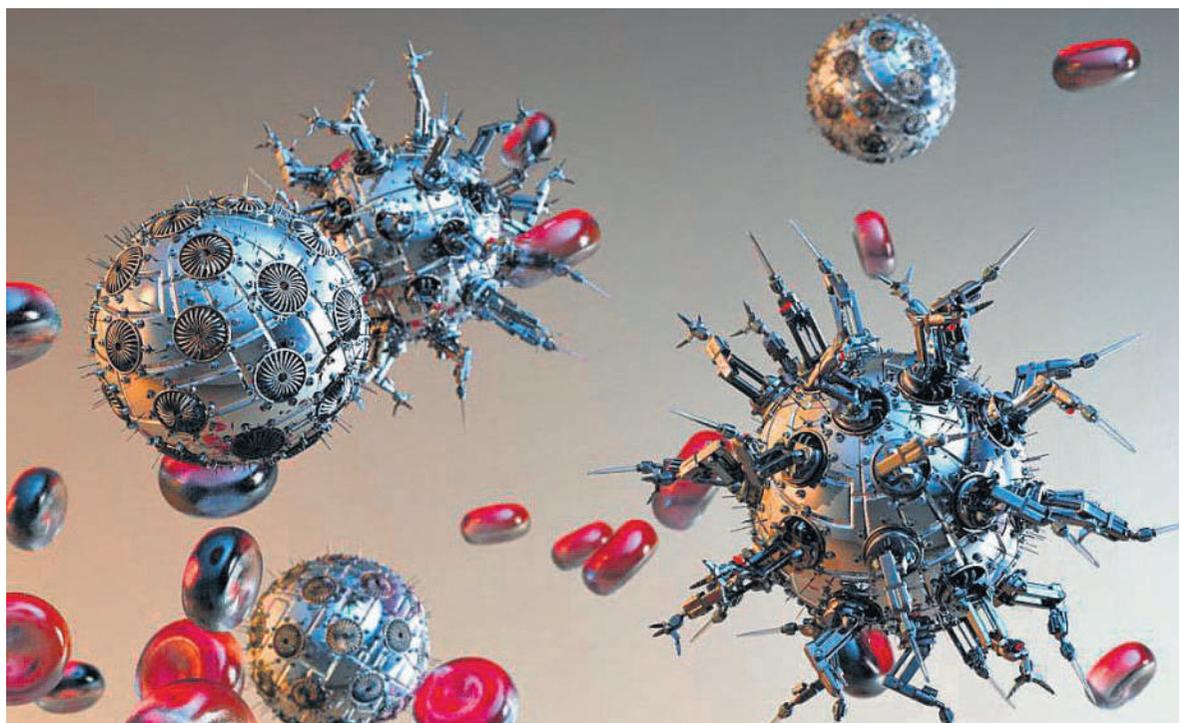
Au gré de quelles modes ? Selon quel concept « politiquement correct » ? Et surtout par quels décisionnaires ?

Il reste qu'en « assistant » nos pauvres cerveaux et en modifiant leur fonctionnement au niveau des neurones, on pourra faire de chacun de nous quelqu'un ou quelque chose d'autre que ce qu'il est.

Question naïve, donc, posée par ma modeste intelligence biologique : si ma pensée n'est plus celle du cerveau avec lequel je suis née et me suis développée, mais le fruit des capacités d'ordinateurs et d'implants placés dans ma cervelle, serai-je encore moi ???

Jusqu'au bout du péché

L'ultime but des projets démentiels de toutes ces biotechnologies prométhéennes, c'est de repousser aussi loin que possible l'échéance de la mort – au moins à deux cent ans au cours de ce siècle, paraît-il – voire de supprimer la mort. Aux yeux



Bientôt les nanorobots pourraient circuler dans notre système, afin de réparer les dommages causés par des maladies, mais aussi pour modifier notre programmation naturelle.

Photos : m2d

des tenants de la biotechnologie, la mort ne serait qu'un des choix possibles de la sélection naturelle et n'est donc qu'une option biologique à contester et... à renverser.

On l'a compris : les avancées actuelles et futures vont finalement permettre à l'homme de mener jusqu'au bout son péché, celui du vieux mythe de l'Éden, et du fruit défendu de l'arbre de la science : rejeter l'ordre de Dieu par ce qui est une véritable biotransgression.

Le docteur Laurent Alexandre analyse dans le détail (et, comme je l'ai écrit déjà : avec une lucidité et une honnêteté parfaites) les bouleversements sociaux, culturels, moraux, religieux, politiques, économiques, qui découleront inexorablement des avancées futures, sans oublier, au départ, d'inévitables tragédies individuelles ou collectives, de choquantes inégalités, bref : d'effroyables pagailles pour ne pas dire le chaos.

Mais un détail en particulier (mentionné d'ailleurs avec une légèreté qui m'a paru bien dé-

sinvolte) m'a profondément atteinte : il signale que dans ce « meilleur des mondes » du futur, la nature sera totalement domestiquée.

Je souhaite passionnément mourir avant cela. Mais le docteur Alexandre a raison : qu'attendre d'autre d'une humanité artificielle ? Avec quel centre des émotions, avec quelle âme les transhumains et autres mécaniques seraient-ils émus par l'éclosion d'un bourgeon ou la tendresse qu'un gorille prodigue aux siens ?

Pour cela il faut avoir une

âme... cette chose invisible que nous sentons nous habiter, ce « moi » subtil qui à notre mort, paraît-il, quitte la chrysalide de notre corps pour continuer dans un bain d'amour sa route initiatique vers la lumière ?

Avec l'éradication progressive de l'humain naturel, ainsi, bien sûr, que celle de tous les animaux et végétaux biologiques, le monde du futur serait-il celui de la mort de l'âme ?

Que Dieu nous vienne en aide, ainsi qu'à tous les autres êtres vivants ! ■



Dr. Laurent Alexandre laisse entendre que dans ce « meilleur des mondes » du futur, la nature sera totalement domestiquée.

Transition énergétique

Parcs éoliens en Suisse : précipitation alarmante des procédures d'approbation

Consciente de l'importance de la transition énergétique, Helvetia Nostra s'inquiète cependant de la multiplication des projets de parcs éoliens sur les crêtes jurassiennes impliquant des atteintes considérables à des paysages quasi intacts, ainsi qu'à l'avifaune et aux chiroptères. Cette inquiétude est d'autant plus forte que les pressions s'intensifient actuellement à travers l'accélération des procédures d'approbation des parcs éoliens sans tenir compte des impacts cumulés de l'ensemble de ces projets, entre autres. Ainsi, ce contexte anarchique a nécessité de nombreuses interventions d'Helvetia Nostra dans un laps de temps très court.

■ Anne Bachmann

Recours contre le parc éolien de Vallorbe (Vaud) : absence de prise en considération des impacts cumulés

Sur demande d'organisations environnementales, dont Helvetia Nostra, la réalisation d'études concernant les impacts de l'ensemble des projets

éoliens vaudois et frontaliers sur l'avifaune et le paysage a été acceptée par les autorités vaudoises.

A notre grande stupéfaction, le parc éolien de Vallorbe «Sur Grati» a été approuvé par ces mêmes autorités avant même que les résultats des études soient publiés.

Cette précipitation est hautement problématique, car deux autres parcs éoliens sont projetés à proximité directe du projet «Sur Grati». En effet, ce dernier se situe entre le projet de parc du Mollendruz (en attente de décision, suite à l'opposition déposée par Helvetia Nostra en juillet 2015) et le projet de parc de Bel Coster dont la mise à l'enquête est imminente. Il appa-

raît donc totalement incompréhensible que le parc «Sur Grati» ait été accepté par les autorités vaudoises sans tenir compte des impacts cumulés des trois parcs.

En conséquence, Helvetia Nostra a déposé un recours au mois d'avril contre ce projet auprès du Tribunal cantonal. On ne peut en effet accepter un tel projet, qui se borne à relater uniquement les impacts d'un seul parc de six éoliennes, sans tenir compte des deux autres parcs en projet. Il est capital que les conséquences de l'ensemble des trois projets sur l'avifaune, les chiroptères et le paysage soient connues avant de se précipiter tête baissée.

Opposition au parc éolien de la Montagne-de-Buttes (Neuchâtel) : 19 éoliennes sur les crêtes du jurassiennes

Ce projet situé dans le Val-de-Travers est le plus grand parc éolien de Suisse à un stade aussi avancé de la procédure. Rendez-vous compte : 19 éoliennes de 180 mètres de hauteur disséminées dans un périmètre de 820 hectares de pâturages typiques du Jura neuchâtelois. L'industrialisation de ce paysage est d'autant plus inquiétante qu'un autre projet de parc éolien a été mis à l'enquête quasi simultanément à seulement 10 kilomètres et que d'autres projets sont prévus à proximité. Helvetia Nostra déplore fortement l'absence d'étude concernant les impacts cumulés de l'ensemble de ces projets, dont la plupart sont situés juste au-delà de la frontière canto-



Projet de parc éolien sur la Montagne-de-Buttes (NE) : une nature typique des montagnes neuchâteloises

Photo : Anne Bachmann

nale et nationale entourant cette vallée.

L'exigence d'étude de co-visibilité est d'autant plus capitale que la réalisation de l'ensemble de ces projets implique que le Val-de-Travers sera circonscrit de parcs éoliens, soit littéralement colloqué en zone industrielle. De même, les conséquences de l'ensemble de ces projets sur l'avifaune doivent être examinées, car il est indéniable que l'implantation d'autant d'éoliennes représente une menace réelle en terme de pertes d'habitats (effet barrière) et de collisions avec les pâles.

C'est ainsi qu'en juillet, Helvetia Nostra a déposé une opposition, car le projet de parc éolien de la Montagne-de-Buttes est précipité et doit également être abandonné jusqu'à l'établissement d'une étude intégrant les impacts cumulés des divers projets de parcs sur l'ensemble des crêtes jurassiennes.

Opposition au parc éolien de Sainte-Croix (Vaud) : inquiétudes persistantes concernant les oiseaux

Situé à seulement 10 kilomètres environ du projet éolien de la Montagne-de-Buttes, le parc de Sainte-Croix a déjà fait l'objet d'un recours de la part d'Helvetia Nostra avec le résultat suivant : recours admis par le Tribunal cantonal et dossier renvoyé au porteur de projet, en raison notamment de lacunes concernant les études en matière d'impacts sur l'avifaune.

Au mois de juin, le projet a été remis à l'enquête nécessitant à nouveau l'intervention d'Helvetia Nostra par voie d'opposition, car les compléments réalisés n'intègrent toujours pas certains éléments fondamentaux. En effet, les mesures de protection des oiseaux ne remplissent pas les exigences du Tribunal cantonal établies lors de l'arrêt susmentionné. A cela s'ajoute ici encore la précipitation avec



Projet de parc éolien sur la Montagne-de-Buttes (NE) : une nature typique des montagnes neuchâteloises Photo : Candice Baan

laquelle le projet a été redéposé, alors que les conclusions des études des impacts cumulés sur l'avifaune, les chauves-souris et le paysage sont attendues.

Ainsi, cette nouvelle mise à l'enquête apparaît comme une tentative de passage en force du projet, au regard de l'étude complémentaire inaboutie jointe au dossier.

En l'état, Helvetia Nostra ne peut accepter un projet comportant autant de risques non maîtrisés en matière d'impacts sur l'avifaune, entre autres.

Recours contre le parc éolien de la Vallée de Joux (Vaud) : un site protégé au niveau fédéral en danger

La décision cantonale d'approuver le projet de parc « Eoljoux » apparaît totalement invraisemblable au regard de la situation du projet.

Non seulement cette décision a été rendue avant que les résultats des études des impacts cumulés des parcs éoliens projetés ne soient publiés, mais plus étonnant encore, avant même

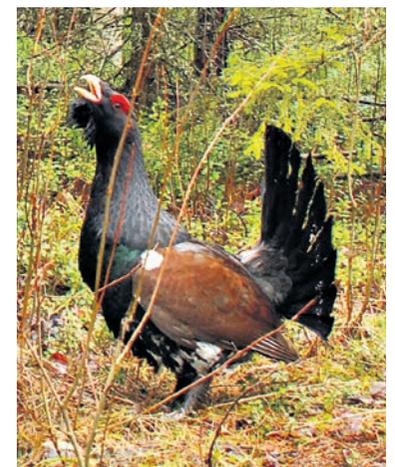
que la Confédération n'ait statué sur la situation du projet au sein d'un site inscrit à l'IFP (Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale)!

En effet, l'implantation de sept éoliennes de plus de 200 mètres de hauteur portera gravement préjudice au panorama de la Vallée de Joux et bien au-delà. De ce fait, ce projet réduirait à néant la valeur du site : le parc « Eoljoux » constitue un précédent inacceptable à la protection des sites d'importance nationale.

De plus, il est déplorable que ce projet n'intègre pas les exigences en matière de protection de l'avifaune selon la jurisprudence issue de l'arrêt rendu par le Tribunal cantonal dans le cadre du projet de parc éolien à Sainte-Croix. Il faut souligner au surplus que les impacts néfastes de ces éoliennes sur les chauves-souris risqueraient de porter atteinte à une population importante en Suisse dans un secteur connu comme un haut-lieu de rassemblement pour les

chiroptères. Un site qui pourrait même être considéré d'importance nationale.

En conséquence, Helvetia Nostra a déposé un recours contre ce projet auprès du Tribunal cantonal au mois de juin, car il n'est pas possible d'accepter un projet qui fait fi des impacts de l'énergie éolienne sur l'avifaune et les chauves-souris et vide de son sens l'existence même de l'IFP. ■



Helvetia Nostra s'engage pour la sauvegarde des habitats d'espèces menacées. Exemple le grand tétras

Photo : Woodwalker

Protection des espèces

Les derniers poissons Banggai

L'avenir d'un magnifique poisson corail d'un petit archipel isolé d'Indonésie dépend entièrement d'une décision qui sera prise à Johannesburg, entre septembre et octobre.

■ Ross Nansen

C'est au cœur d'un petit récif de corail, dans une crique paisible de l'île de Sulawesi (Célèbes), en Indonésie, que vit le poisson-cardinal de Banggai. Ce poisson présente une spécificité géographique qui, selon Alejandro Vagelli, professeur à l'université Rutgers (Etats-Unis), le rend « unique ».

« Son aire de répartition est extraordinairement limitée » explique le spécialiste de renommée internationale de ce petit poisson coloré, « on ne le trouve naturellement qu'en petits groupes isolés dans les eaux peu profondes de 34 îles de l'archipel de Banggai. »

La dernière étude réalisée en 2015 par Alejandro Vagelli en partenariat avec la Fondation

Franz Weber a révélé que le poisson n'était présent que sur une superficie de 23 km², ce qui correspond à une des distributions les plus restreintes attestées pour un poisson de mer.

Le Graal des aquariophiles amateurs

En 1994, Gerald Allen, un spécialiste des poissons coralliens du bassin indo-pacifique, visite l'archipel et devient le premier scientifique à étudier ce poisson dans son habitat naturel. Ayant tout de suite compris que celui-ci ne tarderait pas à être découvert, il déclare que « ce n'est qu'une question de temps avant que ce poisson ne fasse sensation dans les aquariums du monde entier ».



Environnement typique du poisson-cardinal de Banggai

À peine un an plus tard, le poisson-cardinal de Banggai faisait déjà l'objet d'une exploitation massive. Les amateurs et les collectionneurs du monde entier ont vite réalisé qu'ils venaient de trouver le Graal des poissons de mer. Les premières estimations d'Alejandro Vagelli sur le commerce des poissons d'aquarium faisaient état, début 2001, d'au moins 2000 poissons enlevés tous les jours à leur habitat naturel.

Sarli Yakil, un pêcheur local spécialisé dans la capture de poisson-cardinal de Banggai, explique « qu'ils sont faciles à capturer ». Grâce à leur nature sédentaire et leur tendance à constituer des groupes stables dans des zones peu profondes, il suffit de les regrouper dans un filet et de les placer dans des récipients pour le transport jusqu'à un négociant. Une fois le groupe repéré, la capture de tous les individus se fait en moins d'une minute.

Yakil explique qu'il les vend à des revendeurs de Bali par lots de mille pour environ 5 centimes de dollar le poisson. « Mais, ajoute-t-il, un grand nombre d'entre eux meurent avant d'arriver à Bali ». Il estime que près de la moitié des poissons survivent au transport en avion, sachant que les reven-

deurs ne le paient que pour chaque poisson vivant qu'ils reçoivent. Les poissons sont ensuite exportés par toute une série d'intermédiaires, et, selon Alejandro Vagelli, 25 % autres meurent au cours du transit. Au moment où les poissons survivants arrivent chez les collectionneurs en Europe ou aux États-Unis, le prix d'un poisson s'élève à 50 dollars.

Yakil a pourtant constaté une baisse dramatique du nombre de poissons: « Il devient très difficile de trouver des poissons-cardinal de Banggai. » Comme les autres pêcheurs, il a besoin de plus de temps, de carburant et d'argent pour trouver de nouvelles populations. Avec ces dépenses supplémentaires, Yakil, ne gagne plus que 70 dollars par mois pour nourrir sa famille de cinq personnes.

En voie de disparition

En 2005, Alejandro Vagelli constatait que les populations de poissons de Banggai avaient décliné de 90 % en dix ans et qu'elles avaient entièrement disparues localement dans certaines zones.

Pour Monica Biondo, biologiste du monde marin à la Fondation Franz Weber, « le recul significatif des poissons-cardinal de Banggai rend possible son ins-



Centre de sauvegarde du poisson-cardinal de Banggai à Bone Baru, sur l'île de Banggai, jamais mis en service par les autorités

cription à l'annexe II de la CITES» qui exige une régulation stricte du commerce par le biais d'un système de quotas et de permis, à la fois pour les pêcheurs indonésiens et pour les collectionneurs d'Europe et d'Amérique du Nord.

En 2007, l'UICN, l'Union internationale pour la conservation de la nature, inscrit le poisson-cardinal de Banggai sur sa liste rouge dans la catégorie des espèces «en danger», bien qu'il n'ait pas été répertorié lors de la Conférence des Parties à la CITES, à Harare. «Cette année-là, explique Monica Biondo, l'Indonésie avait refusé une proposition des États-Unis d'inscrire le poisson-cardinal en expliquant qu'elle était capable de réguler elle-même son commerce de manière durable.»

Un centre de sauvegarde a été construit spécifiquement pour la protection du poisson-cardinal de Banggai dans le petit village de Bone Baru, sur l'île de Banggai, près du site où vit l'une des plus vastes populations de ce petit poisson. Toutefois, aux dires de Budiwan Apok, fonctionnaire au service de la pêche de l'île, «le centre n'a jamais été occupé». Et d'ajouter que «tous les poissons de Banggai de Bone Baru ont été victimes de la surpêche».

Aujourd'hui, les locaux restés vides ont été envahis par la végétation tandis que le poisson-cardinal de Banggai continue de disparaître de toute son aire de répartition. Pour Alejandro Vagelli, «Dans quelques années, il se sera entièrement éteint».

Une dernière lueur d'espoir en Afrique du Sud

Lors de la 17^e Conférence des Parties à la CITES (CoP17) qui aura lieu à Johannesburg en septembre et octobre de cette année, les 183 pays membres devront à nouveau statuer sur

le sort du petit poisson corallien. Cette fois encore, une proposition a été déposée pour répertorier le poisson de Banggai à l'annexe II, cette fois-ci par l'Union européenne, une autre grande région de pays consommateurs.

Pour Charles-Michel Guerts, chef adjoint de la délégation de l'Union européenne à Jakarta, la capitale de l'Indonésie, «l'Union européenne a une responsabilité vis-à-vis du poisson-cardinal en tant qu'un des principaux marchés.» Il espère que l'Indonésie ne refusera pas la proposition : «Nous étudions les moyens d'aider l'Indonésie à mettre en place un système de régulation pour le protéger.» Cela passe par un financement et une assistance technique. «Une inscription à l'annexe II sera un moteur pour le pays et pour les pêcheurs locaux. Cette proposition devrait être intéressante pour les deux parties.» Mais, d'après Ratna Sari, directrice adjointe de la convention internationale de l'organe de gestion indonésien pour la CITES, l'Indonésie s'opposera de nouveau à cette inscription. Lors d'une réunion avec des représentants locaux, le 29 août,

dans la ville de Salakan, sur l'une des îles de l'archipel, elle a déclaré : «Nous sommes contrariés parce que l'Union européenne n'a pas respecté le protocole. Elle aurait dû consulter les autorités scientifiques indonésiennes avant de soumettre sa proposition».

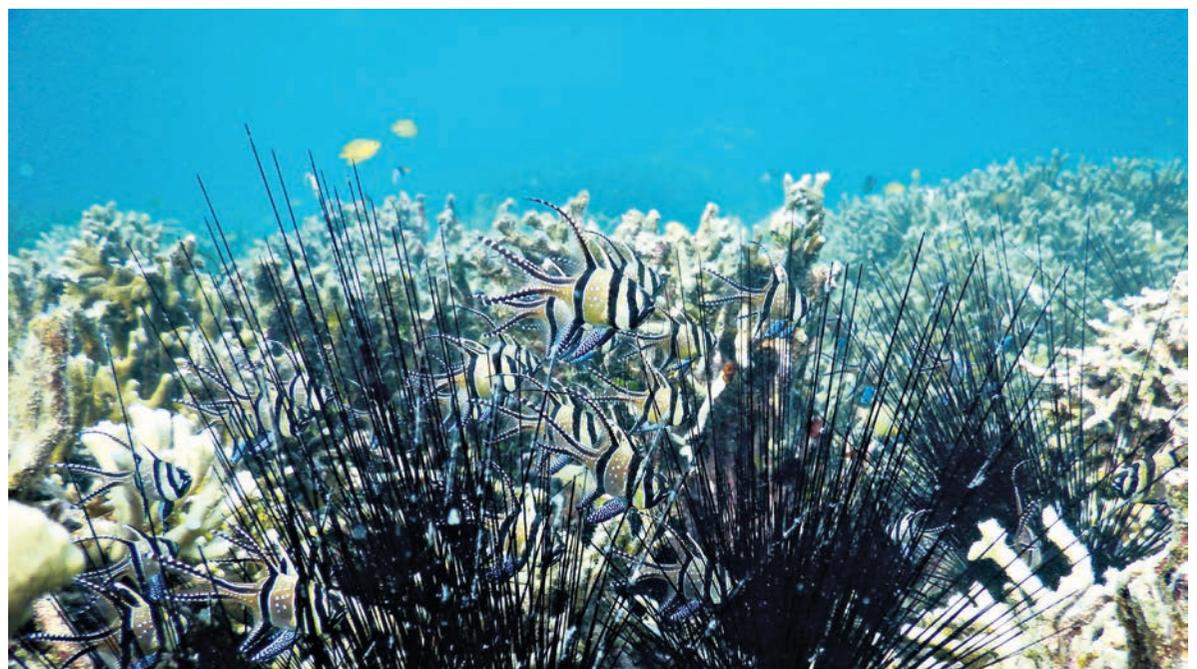
Malgré les promesses de soutien financier et technique de l'Union européenne et d'ONG comme la Fondation Franz Weber, Ratna Sari a ajouté que l'inscription à l'annexe II serait trop longue et trop coûteuse à mettre en œuvre. Elle a recommandé que les financements soient octroyés d'avance, ce qui serait la seule condition pour que l'Indonésie envisage de soutenir cette inscription... en 2019, lors de la prochaine Conférence des Parties.

Les autorités locales et les pêcheurs, à l'instar de Yakil, ne partagent toutefois pas la position du gouvernement national. La réunion s'est terminée avec la signature, par les deux régents de l'archipel de Banggai, au nom de leurs électeurs, d'une lettre demandant au gouvernement national d'apporter son plein soutien à l'inscription à l'annexe II lors de la CoP17.



Sarli Yakil gagne exactement 70 US-dollars d'extra par mois grâce à la capture de poissons-cardinaux de Banggai, pour élever les cinq membres de sa famille.

Bosman Lanusi, représentant des régences à Jakarta a expliqué que «cela fai[sai]t dix ans que nous essayons d'inscrire l'espèce à l'annexe II, sans résultats. Aujourd'hui, en tant que représentant de la population de Banggai, je demande instamment que ce poisson soit répertorié à la conférence en Afrique du Sud, sinon il disparaîtra à jamais».



Sa beauté est son grand malheur : le poisson-cardinal de Banggai



Les membres de la CEA après avoir été entendus devant la Commission de l'Union Européenne (de gauche à droite) : Patricia Awori, Kenya, CEA ; Benoît Doamba, directeur de la Faune, Burkina Faso ; Daniel Idiata, directeur adjoint de la Faune et des Aires Protégées, Gabon ; Dr. Andrew Seguya, Directeur exécutif de l'Uganda Wildlife Authority ; Patrick Omondi, Deputy Director Kenya Wildlife Service, co-président de la CEA ; Azizou El-Hadj Issa, président du Conseil des Sages de la CEA, Bénin ; Somolon Kyalo, CITES Management, Kenya

Protection des éléphants

Le Miracle de Montreux

Obtenir une interdiction totale du commerce de l'ivoire. C'est avec cet objectif que la Coalition pour l'éléphant d'Afrique s'est réunie cet été à Montreux. Grâce à la Fondation Franz Weber et sa présidente Vera Weber, cet objectif est à présent à portée de mains.

■ Ross Nansen

« En 1989, un miracle s'est produit lors de la 7^e conférence des Parties à la CITES de Lausanne, en Suisse. Un miracle qui a sauvé les éléphants africains d'une extinction certaine. Pour la première fois, tous les éléphants ont été inscrits à l'annexe I de la CITES. Aujourd'hui, 27 ans plus tard, un autre miracle, un autre moment historique est en train de se jouer, de nouveau en Suisse,

mais cette fois-ci à Montreux. C'est ici que les représentants de la plupart des pays de l'aire de répartition des éléphants d'Afrique se retrouvent dans l'objectif d'adopter une stratégie pour convaincre les Parties à la CITES d'inscrire une nouvelle fois tous les éléphants d'Afrique à l'annexe I de la CITES et d'interdire une bonne fois pour toutes le commerce de l'ivoire. »

Tels sont les mots d'introduction prononcés par Vera Weber, la présidente de la Fondation Franz Weber et organisatrice de la 7^e rencontre de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique (CEA), regroupant 29 pays africains et qui s'est tenue du 24 au 26 juin 2016 à Montreux.

100 000 éléphants

Devant le panorama alpin, il était clair comme le reflet du lac Léman qu'une profonde inquiétude unissait les participants à cette rencontre ; celle des éléphants gravement menacés sur leur continent.

Azizou El Hadj Issa, ancien ministre de l'Agriculture du Bénin et président du Conseil des sages de la CEA a déclaré ainsi

au cours de la réunion : « La situation est alarmante dans la plupart de nos pays. Des éléphants sont abattus tous les jours, des gardes sont tués et le commerce alimente le terrorisme. »

Vera Weber a ajouté que « la CITES a sauvé les éléphants d'Afrique d'une extinction certaine il y a 27 ans en les inscrivant à l'annexe I. Mais ensuite, la protection s'est relâchée et le braconnage a de nouveau explosé. » C'est à présent un déclin catastrophique auquel font face les populations d'éléphants en raison du braconnage. Rien qu'entre 2010 à 2012, plus de 100 000 éléphants ont été tués en Afrique pour leur ivoire, beaucoup d'entre eux dans des

pays de la CEA, qui constituent 70 % de l'aire de répartition.

Catégorisation à deux niveaux

Les éléphants d'Afrique sont actuellement répartis sur deux listes différentes de la CITES, l'annexe I et l'annexe II. Les pays africains inscrits à l'annexe II, une petite minorité composée du Botswana, de la Namibie, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe, sont habilités à pratiquer le commerce international, soumis à l'autorisation de la CITES, comme ils l'ont fait en 1999 et en 2008, tandis que l'annexe I, valable pour le reste du continent, interdit tout commerce international de l'ivoire. Les représentants africains présents à Montreux ont tous été unanimes sur ce point: l'inscription de l'éléphant d'Afrique sur deux listes n'est pas la bonne solution. Car l'éléphant d'Afrique ne s'arrête pas aux frontières d'un Etat. Rien que cette constatation appelle à mettre en œuvre une seule et unique liste par la CITES.

Au-delà des frontières

«L'éléphant africain est une espèce unique. L'inscription à la CITES doit donc en tenir compte», explique Andrew Seguya, directeur exécutif de l'Autorité ougandaise pour la faune et la flore sauvages: «un éléphant qui se réveille le matin en Angola, sous annexe I, peut se trouver en Namibie dans l'après-midi, sous annexe II. Pour pouvoir les sauver, tous les éléphants devraient donc être inscrits à l'annexe I.»

Plus important encore, les représentants des pays se sont accordés sur le fait que tant qu'il existerait des perspectives de commerce en raison de l'inscription de populations d'éléphants à l'annexe II, les consommateurs en concluront que l'ivoire a toujours de la valeur et des criminels continueront de

tuer des éléphants, poursuivront le commerce de l'ivoire et la constitution de stocks pour de futures ventes.

Le manifeste pour les éléphants de Montreux

Les représentants présents se sont tous accordés sur le fait que cette division en deux listes distinctes était un vrai problème. Logique alors que le commerce de l'ivoire dans certains pays attise la demande et fasse ainsi croître le risque de braconnage dans tous les pays où vivent des éléphants à l'état sauvage. A l'unanimité, tous les représentants ont partagé la conviction qu'une interdiction du commerce domestique et international de l'ivoire était le meilleur mais aussi le seul moyen de protéger les éléphants de l'extinction.

À l'issue de ses trois jours de session, la Coalition pour l'éléphant d'Afrique a élaboré et ratifié un manifeste: le manifeste pour les éléphants de Montreux.

«Il envoie un message clair», explique Bourama Niagaté, originaire du Mali et membre du conseil des sages de la Coalition, «nous devons unir tous nos efforts pour la survie des éléphants d'Afrique.» Le but principal du manifeste est d'obtenir le soutien pour un ensemble de cinq propositions soigneusement élaborées qui ont pour objectif de mettre un terme au commerce de l'ivoire et d'offrir aux éléphants la plus grande protection possible en matière de droit international.

Plus de 1.5 millions de signatures

La série de propositions sera présentée lors de la 17^e Conférence des Parties (CoP17) à la CITES (la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) qui se tiendra en septembre et

Le cheptel des éléphants diminué de 30 %

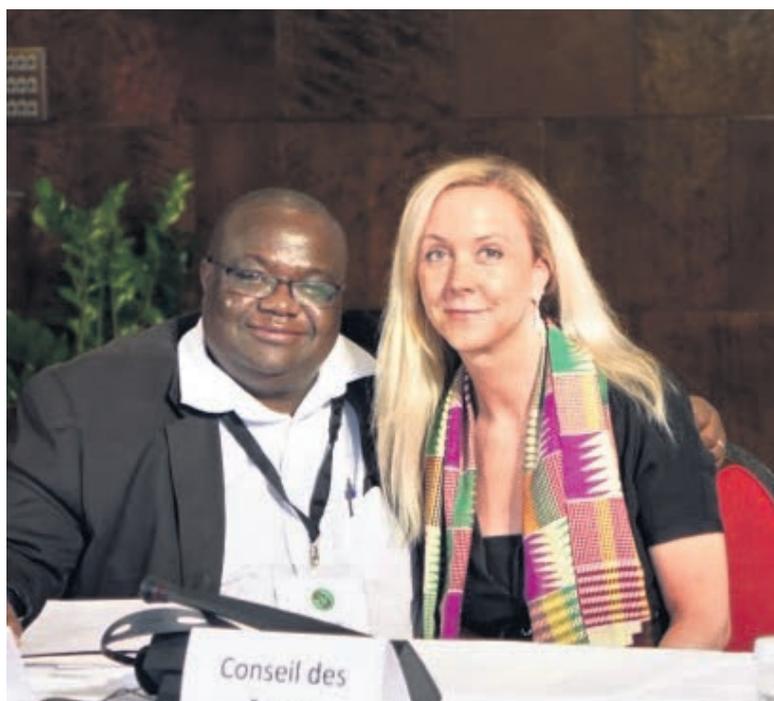
A peine sorti, et comme nous pouvions le craindre, le dernier recensement des éléphants d'Afrique démontre noir sur blanc un résultat des plus choquants. En effet, en sept ans seulement, de 2007 à 2014, le nombre d'éléphants d'Afrique a chuté de 30 pourcent. Dans les 18 pays où le recensement a eu lieu, le nombre d'éléphants a diminué de 144 000 individus pendant cette période, ce qui fait que le total des éléphants est descendu à 352 271.

Cela correspond à une diminution annuelle de huit pourcent de la population des éléphants. Si les massacres continuent à ce rythme, dans 15 ans, l'éléphant d'Afrique aura totalement disparu de la planète. Les causes: Le braconnage et le commerce illégal de l'ivoire. C'est en particulier après la vente légale de stocks d'ivoire en 2008 que le braconnage a littéralement explosé. Pour Vera Weber, Présidente de la Fondation Franz Weber (FFW), «la corrélation entre la vente de l'ivoire et le braconnage des éléphants ne pouvait pas plus sauter aux yeux».

Fait intéressant à remarquer: les partisans de la vente légale de l'ivoire ne présentent évidemment pas les mêmes chiffres alarmants de ce dernier recensement. Au contraire, ils essaient de convaincre la CITES que l'éléphant d'Afrique n'a pas besoin d'être inscrit en annexe I en avançant le chiffre très enjolivé de 500 000 éléphants vivants.

«C'est pour cette raison que la FFW et ses alliés de la CEA unissent leurs forces», déclare Vera Weber. «À la prochaine conférence de la CITES, en s'appuyant sur ces derniers chiffres et faits, nous mettrons les participants face à cette évidence: seule une inscription de tous les éléphants d'Afrique en annexe I pourra encore les sauver. C'est leur dernière chance.»

Plus d'info: www.greatelephantcensus.com



Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber et organisatrice de la 7^e réunion de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique (CEA) en compagnie de Patrick Omondi, Deputy Director de Kenya Wildlife Service et co-président de la CEA à Montreux

octobre à Johannesburg, en Afrique du Sud. Les représentants de la CEA ont unanimement reconnu que le nerf de la guerre s'articulait autour de la proposition d'inscription à l'annexe I.

Le manifeste des éléphants de Montreux fait appel au soutien des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales, et demande aux citoyens du monde entier d'encourager leur gouvernement respectif et les représentants de la CITES à soutenir les cinq propositions et à aider la Coalition à accomplir sa mission qui est d'inscrire tous les éléphants à l'annexe I.

La France et le Luxembourg, ainsi que 59 ONG ont déjà annoncé leur soutien à ces propositions. Quelques semaines plus tard, en juillet, une pétition lancée sur Avaaz a appelé l'Union européenne à soutenir la proposition de la CEA d'interdire totalement le commerce de l'ivoire. La pétition a récolté plus d'un million et demi de signatures et plus de 32 000 courriels ont ainsi été envoyés par des citoyens aux gouvernements européens, à la Commission de l'Union européenne et aux quatre pays africains de l'annexe II.

Des mots qui viennent du cœur

Immédiatement après la réunion, une délégation de la CEA accompagnée de Vera Weber et de représentants d'autres ONG ont rencontré plusieurs membres de la Commission européenne et représentants de pays membres de l'Union européenne ainsi que les autorités compétentes de la CITES à Bruxelles, Paris, Bonn et La Haye pour solliciter leur soutien. À la fin de cette mission diplomatique, avant que chacun de ses membres ne rentre dans son pays respectif, la délégation a formé une chaîne humaine. Patrick Ormondi,

Kenyan et coprésident de la CEA a ainsi déclaré: «Nous avons préparé le terrain. Nous avons saisi à bras le corps cette tâche apparemment impossible en réclamant une interdiction complète du commerce de l'ivoire. Grâce au soutien de la Fondation Franz Weber, et particulièrement de Vera Weber, sa présidente, l'objectif est devenu une réalité accessible. Et même si nous devons ne pas parvenir à sa mise en œuvre effective, le monde aura ouvert les yeux. Les éléphants ont un besoin urgent de protection et nous, la Coalition pour l'éléphant d'Afrique, nous avons mis en marche ce processus. En ce sens, ce que nous avons obtenu ici ne relève pas moins du miracle.»

Les cinq propositions soumises par la CEA à la CITES sont les suivantes:

1. Inscription de tous les éléphants à l'annexe I de la CITES

Grâce au rapatriement des populations d'éléphants du Botswana, de la Namibie, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe de l'annexe II à l'annexe I, il n'y aurait plus une catégorisation à deux niveaux pour ces derniers.

2. Fermeture des marchés nationaux de l'ivoire

La fermeture de tous les marchés dans les pays de l'aire de répartition, de transit et de consommation réduirait de manière drastique les possibilités de blanchiment de l'ivoire illégal, et ce, sous aucun prétexte.

3. Destruction et gestion des stocks d'ivoire

Des lignes directrices strictes pour le contrôle et la destruction réglementée des stocks d'ivoire doivent être élaborées.

4. Mettre un terme aux discussions relatives à un commerce légal de l'ivoire

Neuf années durant, la CITES a essayé, sans succès, de mettre



Vera Weber le souligne à la CEA à Montreux: «Nous allons mettre au point une stratégie qui doit convaincre les Etats membres de la CITES d'inscrire à nouveau l'éléphant d'Afrique en annexe I, sans exception, et d'interdire une bonne fois pour toute le commerce de l'ivoire».

Photos: FFW

en place un système légal du commerce international de l'ivoire. Cette approche envoie un signal totalement faux qui laisserait entendre qu'un commerce légal et durable de l'ivoire serait possible et pourrait être ouvert dans un futur proche.

5. Restriction du commerce d'éléphants vivants

Selon les observations de l'Union mondiale de protection de la nature (IUCN-SSC), le retrait d'éléphants africains de leur habitat naturel nuit aux populations restantes et vivant à l'état sauvage. À cela s'ajoutent les considérations d'ordre éthiques et culturelles. ■

Les 29 membres des pays de la Coalition de l'éléphant d'Afrique sont:

le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, les Comores, la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Guinée équatoriale, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan du Sud, le Togo et l'Ouganda.

26 des 29 états représentés dans la coalition sont des pays de l'aire de répartition des éléphants d'Afrique, soit la majorité (70 %) des 37 pays dans lesquels on trouve des éléphants d'Afrique à l'état sauvage.

Angola/Namibie

Des touristes deviennent témoins d'un horrible massacre d'éléphants

Les touristes séjournant dans une résidence sur les rives du fleuve Okavango ont assisté impuissants à un effroyable abattage d'éléphants à seulement 150 mètres de là où ils se trouvaient.

■ **Ross Nansen**

Cinq hommes armés de kalachnikovs automatiques ont brusquement surgi du bush sur la rive angolaise du fleuve et ont ouvert le feu sur une quarantaine d'éléphants qui broussaient paisiblement le long du fleuve. Les armes étaient en mode automatique. Ce qui a suivi est un massacre indescriptible. L'attaque ne visait pas des animaux isolés, les hommes ont au contraire tiré à l'aveugle, blessant de nombreux animaux.

Il faut dire que le calibre de la fameuse kalachnikov, une arme de guerre, est trop petit

pour tuer immédiatement un éléphant. Des centaines de salves ont donc été tirées pour liquider les animaux. À la fin, trois éléphants sont restés à terre, mortellement blessés, dont un jeune.

Une épouvantable agonie

Les touristes ont qualifié d'«épouvantables» les sons émis par les éléphants à l'agonie. Ceux qui le pouvaient encore se sont trainés jusqu'aux broussailles où ils ont disparu et n'ont plus été vus. On ne sait pas avec certitude combien des pachydermes ont été blessés.

Selon le propriétaire du lodge, les habitants des villages environnants ont déclaré avoir aussi entendu des explosions pendant l'attaque, en plus des coups de feu. «Si je m'en tiens aux dépositions des villageois, la troupe de braconniers a aussi attaqué les éléphants avec des grenades à main ou des mortiers de sa fabrication», a-t-il expliqué.

Combien d'éléphants assassinés ?

Une plainte a été déposée auprès de la police en Namibie et l'attaque signalée au ministère de l'environnement et du tourisme. Mais comme elle a eu lieu sur le sol angolais, ces derniers n'ont aucun pouvoir. En Angola, les autorités ont commencé à enquêter dès le lendemain. Mais elles sont notoire-

ment mal équipées et sous-payées et ne disposent d'aucun moyen pour poursuivre les investigations. Les braconniers n'ont pas attendu pour prendre le large. Laissant derrière eux trois éléphants morts, si cette fusillade sauvage n'en a pas fauché d'autres parmi ceux qui ont été blessés.

Il s'agit là d'un exemple actuel parmi hélas tant d'autres qui nous confronte, de la plus brutale des manières, à l'imminente nécessité d'une interdiction totale du commerce de l'ivoire, pour laquelle la Fondation Franz Weber s'engage de toutes ses forces. A la prochaine conférence de la CITES en Afrique du sud, ce sera l'heure des éléphants. Puissent-ils être enfin protégés de la plus stricte et complète façon possible! ■



Eléphant braconné (image symbolique)



Pour que vos volontés se perpétuent dans la nature et les animaux

Un testament judicieusement employé

La Fondation Franz Weber (FFW) s'engage, passionnément, en Suisse et à travers le monde, pour la protection de la nature et du monde animal. Pour nous, il est de notre devoir de défendre et de donner une voix à ceux qui n'en ont pas. Afin de pouvoir accomplir la mission qu'elle s'est donnée, la fondation doit toujours compter sur la générosité de ses donateurs. En tant qu'organisation politiquement indépendante, subventionnée ni par les milieux économiques, ni par les pouvoirs publics, nous sommes ainsi uniquement tributaires de dons, donations, legs et héritages.

Si votre volonté est de venir en aide à la nature et aux animaux, même au-delà de votre vie, nous vous remercions de penser à la Fondation Franz Weber.

Pour que votre volonté soit vraiment respectée, quelques règles formelles doivent être observées :

- 1. Une personne ne possédant pas encore de testament et souhaitant le rédiger elle-même peut utiliser les formulations suivantes afin d'y inclure la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire :

Testament :
Par la présente, je lègue la somme de chf
à la Fondation Franz Weber, Suisse.
Lieu et date Signature

- 2. Si le testament est rédigé chez le notaire, celui-ci peut être chargé d'y inclure la FFW comme bénéficiaire.

- 3. Une personne ayant déjà rédigé son testament peut y rajouter en gras la mention suivante :

Complément à mon testament :
Je décide que la Fondation Franz Weber, Suisse, doit recevoir après mon décès la somme de chf à titre de legs.
Lieu et date Signature

Nous vous aidons volontiers en vous apportant un conseil personnalisé. Contactez-nous de manière confidentielle et sans engagement au : 021 964 24 24

Exonération fiscale : La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions et les dons, impôts directs cantonaux et communaux). Les dons versés à la fondation peuvent être déduits du revenu imposable dans la plupart des cantons suisses.

Compte :

Banque Landolt & Cie
Chemin de Roseneck 6
1006 Lausanne, Suisse
Fondation Franz Weber - «Legs»
IBAN: CH06 0876 8002 3045 0000 2

Votre testament peut signifier le salut pour les animaux et la nature. Nous vous remercions, du fond du cœur, pour votre générosité.

Vera Weber, présidente



Catalogne, Espagne

Un succès pour la FFW ! Coup d'arrêt à la capture d'oiseaux chanteurs

Il aura fallu des poursuites juridiques intenses et une intervention de la Fondation Franz Weber auprès de l'UE avant que le gouvernement catalan cesse d'accorder des autorisations exceptionnelles pour capturer des oiseaux chanteurs.

■ Anna Mulà

Pinson des arbres. Chardonnet élégant. Verdier d'Europe. Linotte mélodieuse. Les Catalans étaient encore nombreux à chasser ces quatre espèces d'oiseaux chanteurs il y a peu. Pour les enfermer ensuite séparément dans de minuscules cages et les traîner à de pseudo concours de chant. Rien qu'en 2011, près de 60 000 oiseaux de ces quatre espèces ont été capturés dans ce but.

L'affaire est explosive car les autorisations catalanes de capturer ces oiseaux enfreignent des dispositions en matière de protection des animaux. En effet, le sort réservé à chacun des animaux capturés est particulièrement cruel. Ils sont arrachés à leur liberté dans des conditions de stress extrême et ne vivent

ensuite presque toujours plus que très peu de temps, désespérés dans leur minuscule prison. Les autorisations accordées violent en outre des lois catalanes, espagnoles et européennes.

Un succès immédiat

En plus du fait que la Catalogne néglige ainsi son obligation légale et juridiquement contraignante de préserver son patrimoine naturel et la biodiversité, ce qui précède a donné lieu à une plainte de la Fondation Franz Weber (FFW) auprès de l'UE contre le gouvernement autonome de Catalogne.

Le succès a été immédiat : dès 2012, et en 2013 aussi, la Catalogne a cessé d'accorder des autorisations. Mais des quotas ont

de nouveau été validés pour les années 2014 à 2018. L'UE s'est alors saisie de nouveau de la plainte, d'autant plus que les populations de trois des quatre espèces concernées sont aujourd'hui en fort recul. La Catalogne viole par ailleurs clairement les règles strictes de la directive 2009/147/CE concernant la conservation des oiseaux sauvages, qui interdisent définitivement la capture d'individus dans la nature à partir de 2018.

Rester aux aguets !

La FFW vient de recevoir confirmation du gouvernement catalan : la capture et la captivité d'oiseaux vivants de la famille des pinsons pour des concours de chants ne bénéficieront plus à l'avenir d'aucune autorisation. Après le travail intense qu'a mené la FFW pendant des années, c'est un succès de taille pour les animaux et pour la nature. Notre fondation s'engage depuis des années pour mettre fin à ces autori-



Cet oiseau a été tué par un piège. Les rares survivants de ce mode de capture sont ensuite emprisonnés dans des cages puis vendus.

Photo : Leonardo Anselmi

sations illégales. Le lobbying énergique de la FFW, associée à d'autres organisations et au barreau de Barcelone, a désormais amené la Catalogne à faire des concessions.

Il convient maintenant de garder l'œil ouvert afin que le gouvernement autonome de la province ne plie pas de nouveau sous la pression exercée par les chasseurs associés aux revendeurs d'oiseaux. ■

Cruel tir aux pigeons en Galice

Tous les ans en juillet, près de 200 chasseurs réunis sur la petite île Isla de A Toxa, en Galice, se livrent à un abattage massif de pigeons. Les jeunes oiseaux, pris de panique, qui volètent impuissants devant les canons des tireurs enragés, meurent criblés de balles, le plus souvent lentement.

Ce sont 30 000 jeunes pigeons qui sont ainsi canardés à chacun de ces « tiro ao pombiño » ! Et pour faciliter le jeu des chasseurs assoiffés de sang, les oisillons maintenus dans de grandes halles ont d'abord la queue tronquée et les grandes plumes arrachées.

La Fondation Franz Weber ne peut plus rester sans rien faire : avec d'autres organisations locales, elle a désormais lancé une campagne pour l'abolition de cette chasse aux pigeons si cruelle.

Rubén Pérez, Fondation Franz Weber, Galice



Photo : Rubén Pérez

Une ribambelle d'oiseaux dans le ciel de la Galice. Libres, comme Dieu les a créés.

En avance sur son temps

L'heure du destin pour Franz Weber a sonné à Surlej

Franz Weber, le protecteur, roche primitive du mouvement écologiste suisse, et même du mouvement écologiste tout court, a toujours été en avance sur son temps. Légende vivante, témoin et symbole incarné du changement dans l'histoire contemporaine suisse, ce pionnier est aujourd'hui dans sa 90ème année. Sa fille Vera, désormais présidente, dirige sa fondation depuis plusieurs années déjà, tandis qu'il s'est retiré de toute vie publique pour prendre une retraite plus que bien méritée.

L'article qui suit est le premier d'une série à venir sur Franz Weber et son action, et une ébauche de réponse à une question que nous nous posons certainement tous de temps en temps : à quoi ressemblerait

notre précieuse Suisse aujourd'hui s'il n'y avait pas eu de Franz Weber ?

L'heure du destin

Nous sommes dans les années 1960 : une époque de consom-

mation insouciant et de gaspillage irréfléchi, de construction et de bétonnage sans états d'âme, l'époque des spéculateurs, des promoteurs et des grands profits.

C'est dans le cadre de cette évolution qu'un consortium de promoteurs prend la décision, devant la beauté presque surnaturelle du paysage qui entoure le hameau de Surlej, au bord du lac de Silvaplana : « Ici, nous allons construire une ville pour 25 000 habitants ! » Franz Weber, bâlois et globe-trotter, journaliste et reporter vivant à Paris, qui aime et vénère sa patrie, est touché au plus profond de son âme lorsque, de passage venant d'Italie en octobre 1965, il découvre au-dessus de Surlej le tout nouveau parking du téléphérique du Piz Corvatsch, entouré d'une forêt de gagarits.

Un reportage coup de poing

Franz Weber se jure de sauver la région des lacs de Haute-Engadine. Il ne sait pas encore que cette décision sera la première d'un engagement qui va durer

toute sa vie. Mais c'est la fin de sa vie de grand reporter insouciant. C'est fini pour lui le temps des voyages passionnants autour du monde et des revenus confortables. Il ne pense et n'agit plus que pour l'Engadine. L'Engadine est devenu son obsession.

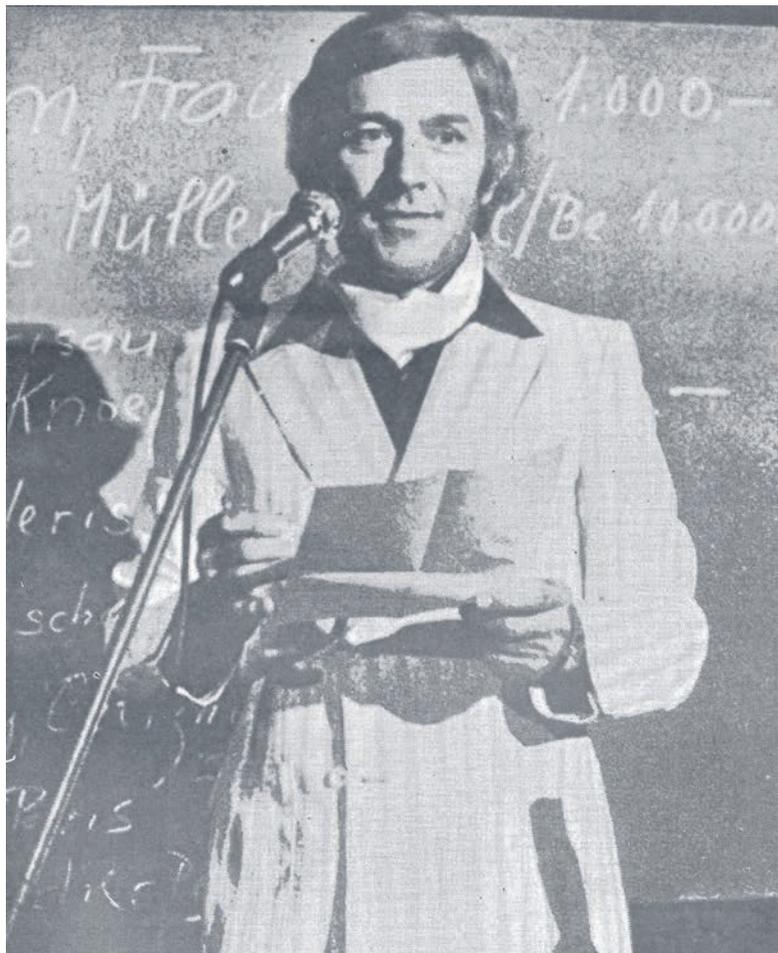
Partout où on lui ouvre les colonnes, les micros, les plateformes, il lance ses premières accusations : « Dans la plus belle vallée alpestre du monde », s'écrie-t-il, « à l'orée de la forêt de Surlej (...), des fripouilles de promoteurs ont construit le plus hideux parking du monde ! Ils ont touché à l'intouchable ! » Et le grand reporter Franz Weber trouve aussitôt une oreille attentive pour un grand titre auprès de l'hebdomadaire suisse « Genossenschaft » qui tire à 600 000 exemplaires. En Engadine, le reportage fait l'effet d'une bombe. Weber fonde avec des alliés dans la vallée l'association de défense « Pro Surlej ». Et les citoyens fatigués du béton se joignent à lui en grand nombre.

Sous une bonne étoile

La guerre est déclarée. Il faut désormais mener bataille. « Je me bats dans tous les journaux et revues qui m'ouvrent leurs pages », fait savoir Franz Weber. Mais avec quelles armes pense-t-il faire cette « guerre du béton », en plus du front médiatique ? Sa réponse est parfaitement logique. « Avec les armes de l'ennemi. Avec l'argent. » Et il sait se faire entendre de ses alliés, se rapprocher des hésitants, convaincre ceux qui doutent. Sa campagne ne s'adresse pas seulement à la raison, elle parle droit au cœur. Quant à sa stratégie, elle est la plus simple qu'on puisse imaginer. Soutenu par ses alliés de plus en plus nombreux, il exhorte les propriétaires terriens de la vallée : « Ne vendez plus vos terrains aux spéculateurs, vendez-les à « Pro Surlej ! »



Comme un avertissement – Franz Weber montre un plan du projet de construction monstre dans le Surlej



Triomphe pour Franz Weber à la soirée du Dolder : presque un demi-million en trois heures !

Photos: Archives Fondation Franz Weber

Et l'argent commence à couler à flot. La croisière est placée sous une bonne étoile. Une septuagénaire de Silvaplana cède ainsi spontanément 14 000 mètres carrés à l'association pour cinq francs le mètre carré – alors que les spéculateurs lui offraient 70 francs. Une perte

de 910 000 francs pour la généreuse bienfaitrice !

Un succès retentissant

Après la presse suisse, Franz Weber, par la conscience véritablement enflammée de sa mission, réussit à attirer aussi l'attention des médias français et

allemands. Surlej finit par être connu dans toute l'Europe. « Les projecteurs de la presse et de la télévision nous aident à pousser les spéculateurs dans leurs derniers retranchements », rapporte-t-il, « lopin après lopin, nous coupons à l'ennemi l'accès aux parcelles menacées ! »

Au printemps 1971, lorsque l'argent vient à manquer à Pro Surlej, le pionnier de l'environnement organise une soirée de gala au Grandhotel Dolder de Zurich le 9 juin 1971. Les experts doutent : « C'est trop grand. Ça ne marchera pas. Ce n'est pas la façon de faire ici. » Ils l'exhortent à renoncer, à annuler. Mais la « soirée du Dolder » connaît un énorme succès. Les titres de participation pour l'acquisition symbolique de parcelles à Surlej se vendent comme des petits pains, et en fin de soirée Franz Weber,

transporté de bonheur et de gratitude, peut tirer d'une main triomphante un épais trait final sous un total de 454 000 francs.

Surlej est devenu un symbole

La somme va doubler dans les semaines qui suivent et atteindre le million. Alors enfin, les autorités suisses commencent à tendre l'oreille elles aussi. Un député demande au gouvernement des Grisons une mesure de protection du paysage lacustre de l'Engadine. Le parlement et le gouvernement le suivent, la mesure est adoptée à l'unanimité. La victoire est acquise après sept ans de lutte. Franz Weber déclare : « Surlej est devenu le symbole qui va nous aider à protéger le monde. » ■

FONDATION
FRANZ WEBER

Surlej et la loi sur les résidences secondaires aujourd'hui

Ce que les spéculateurs voulaient faire sortir de la terre des environs de Surlej il y a 50 ans, n'était rien d'autre qu'une gigantesque agglomération de résidences secondaires qui devaient envahir les douces prairies de la pleine de Sils jusqu'aux berges du lac de Silvaplana. Vu sous cet angle, l'initiative sur les résidences secondaires lancée par Helvetia Nostra et la Fondation Franz Weber (FFW), qui a abouti en 2012 grâce à la campagne habilement menée par Vera Weber, est la continuation de la campagne de l'Engadine et le fruit de Surlej.

Car c'est précisément contre ces excroissances, contre la multiplication des bunkers en béton et des chalets jumbo stéréotypés, qui restent vides dix mois par an, défigurent le paysage et dévorent le sol que lutte la FFW et Helvetia Nostra aujourd'hui plus que jamais.

La loi sur les résidences secondaires (LRS) est désormais en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016. Mais une loi n'est bonne que si son application l'est. Les spéculateurs, les maîtres d'ouvrages et leurs lobbyistes dans les milieux politiques ont fait et font encore l'impossible pour affaiblir la LRS. C'est ainsi que depuis quelques mois, des centaines de demandes de permis de construire pour de soi-disant résidences principales ont été acceptées, surtout dans les cantons de Vaud et du Valais. Et ceci alors que la demande de résidences principales est très manifestement insuffisante dans les communes concernées. Helvetia Nostra a obtenu en mai dernier une décision prometteuse du Tribunal fédéral contre cette pratique. « Nous allons continuer d'observer avec attention ce qui se passe et mettrons tout en œuvre pour que la LRS soit réellement digne de son nom », souligne Vera Weber.



Le paysage lacustre d'Engadine est sauvé : Franz Weber s'adresse à des touristes avides de savoir.

Sortie du nucléaire

Une chance historique d'en finir

Dans le monde, 31 pays ont encore des centrales nucléaires. La Suisse est l'un d'entre eux. Mais en Suisse, la population a la possibilité de s'exprimer directement sur l'usage civil de l'énergie nucléaire. Le 27 novembre 2016, nous avons la chance historique de tirer un trait final sur le chapitre «technologie nucléaire à haut risque». Saisissons-la.

■ Brigit Wyss

Lorsque j'étais enfant, ma mère me rappelait tout le temps à l'ordre pour que j'éteigne les lumières afin d'économiser l'énergie. Les économies d'énergie, et les économies tout court, aidaient à boucler le budget familial et allaient alors de soi. On ne gaspillait pas la nourriture et les armoires ne contenaient que les vêtements et les chaussures dont nous avons besoin. Nous

les trois filles partagions une chambre et les températures ne montaient jamais à plus de vingt degrés dans toute la maison en hiver. Le dimanche nous faisons une promenade à la campagne; nous n'allions jamais en vacances. Dans les années 1960, beaucoup de familles menaient la même vie que nous au village: modeste, mais pas dans le besoin.

Et puis le progrès est arrivé chez nous aussi – avec un peu de retard. Lave-linge, réfrigérateur et télévision ont fait leur entrée et ont radicalement changé notre vie. Bientôt, nous n'avons plus pu ni voulu imaginer une vie sans ces appareils; nous ne nous sommes pas posés de questions toute de suite sur les conséquences de la nouvelle société de consommation et de ses attraits.

Une croyance inconditionnelle au progrès

L'évolution vers la société de consommation a été rendue possible par le pétrole et le gaz naturel à bon marché. L'énergie disponible l'était de manière quasiment illimitée. L'époque

du gaspillage a alors commencé. Au lieu des légumes, des pommes de terre et des céréales, la viande et les produits laitiers ont commencé à figurer plus souvent au menu. Les conserves ont remplacé les produits frais et les montagnes d'immondices ont commencé à monter. Avec le pétrole bon marché, la mobilité des particuliers s'est accrue et le mitage du paysage a commencé. La main d'œuvre humaine a été de plus en plus souvent remplacée par l'énergie électrique.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, le courant nécessaire était produit pour l'essentiel par l'énergie hydroélectrique. Le tracé de la plupart des rivières suisses a été rectifié, leurs rives ont été construites et leur fonction écologique par-là même détruite. Les nouveaux besoins créés par la société de consommation ont entraîné une hausse colossale de la demande et il a fallu commencer à chercher des alternatives. La majorité de la population suisse rejetait les centrales au pétrole et au charbon. La voie était donc libre pour l'énergie nucléaire – même si beaucoup dans le pays tenaient le risque économique et écologique pour trop important.

Le rêve du mouvement perpétuel...

L'usage civil de l'énergie nucléaire représentait la promesse d'une énergie illimitée, propre et toujours disponible. Le



Les centrales nucléaires sont et restent : sales – dangereuses – chères.

risque de catastrophe nucléaire et le problème de l'élimination des déchets radioactifs ont d'abord été systématiquement occultés ou minimisés. Les scientifiques et les ingénieurs assuraient les politiques qu'on trouverait une solution en temps voulu.

Pourtant, le secteur énergétique s'est d'abord montré sceptique envers le nucléaire, surtout pour des raisons économiques. Les groupes d'électricité étaient alors convaincus que les politiciens recherchaient plus le pouvoir le prestige qu'un approvisionnement énergétique sûr. La Suisse a échoué à développer son propre réacteur (1969: accident de Lucens). Mais les USA ont mis sur le marché un réacteur vendu clés en main qui allait rendre le nucléaire intéressant aussi pour la Suisse.

... et ce qu'il en reste

Or, l'addition a été faite sur le dos des consommateurs, et la désillusion est proportionnelle, pas seulement en Suisse. Certes, l'exploitation des centrales nucléaires est relativement bon marché, à condition de diminuer les risques ou de les dissimuler. Mais leur construction, leur arrêt, leur démantèlement et le stockage des déchets radioactifs vont encore englober des sommes monstrueuses. Personne n'ose dire aujourd'hui quel sera le prix exact. Ce qui est sûr, c'est que les réserves constituées à cet effet par les exploitants des centrales ne suffiront pas.

Les coûts véritables de l'énergie nucléaire ont été tus pendant des dizaines d'années afin de pouvoir continuer à entretenir le mirage d'une énergie rentable. Seule la catastrophe de Fukushima, vingt-cinq ans après celle de Tchernobyl, a mis en lumière les souffrances et les coûts du nucléaire aux yeux du grand public. Les exploitants

des centrales veulent désormais financer, au moins en partie, ces coûts avec des durées de vie résiduelles les plus longues possible. Mais c'est encore agir à court terme – et irresponsable.

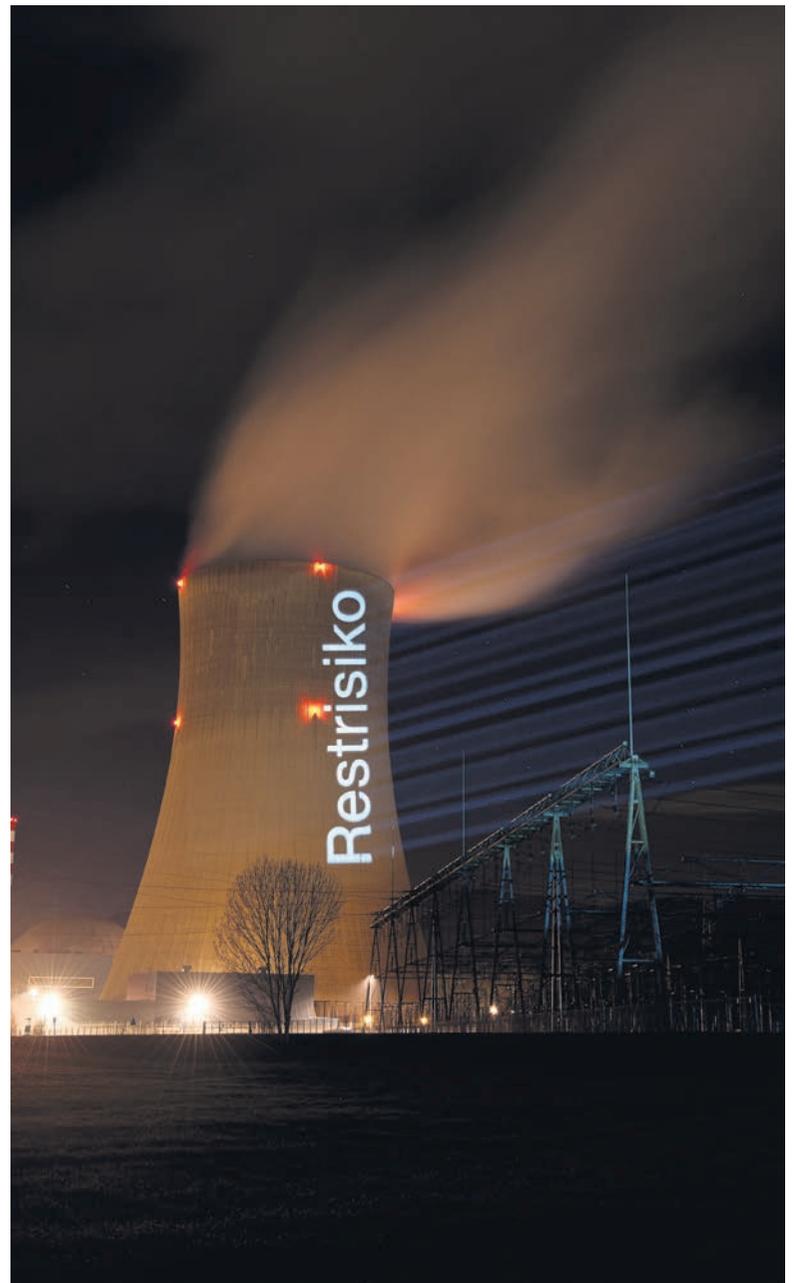
Voir la réalité en face

Après l'accident de Fukushima en 2011, le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des États ont décidé la sortie progressive du nucléaire. Il était temps! Mais les durées de vie des cinq centrales suisses de Beznau 1 et 2, Gösgen, Leibstadt et Mühleberg n'ont pas été limitées. Leur exploitant, BKW Energie, réalise encore des profits, contrairement aux autres grands groupes énergétiques, et ne veut pas les réinjecter dans l'énergie nucléaire mourante.

Alpiq et Axpo, au contraire, souhaitent continuer d'exploiter leurs centrales nucléaires le plus longtemps possible. Cela ne leur rapporte rien, mais ils n'ont pas l'argent de l'arrêt et du démantèlement. Les risques éventuels sont donc simplement répercutés sur la population. La Suisse détient pourtant le triste record de la plus vieille centrale nucléaire du monde, celle de Beznau. Elle est en activité depuis 47 ans alors qu'elle a été construite pour une durée de vie de 30 ans seulement. Or, plus une centrale nucléaire est ancienne, plus elle est dangereuse. Ce n'est qu'une question de temps avant que le prochain accident ne se produise, en Europe ou ailleurs dans le monde.

Pour un avenir énergétique sûr

La Fondation Franz Weber met en garde depuis 40 ans contre les dangers inouïs du nucléaire (Journal Franz Weber n°96; juin 2011). Dans son livre «Le Paradis sauvé» (version allemande 1978), Franz Weber ima-



Le 27.11.2016, saisissons la chance de mettre un point final au chapitre de «l'énergie atomique à haut risque»!

Photos: Greenpeace

gine le scénario inquiétant d'une catastrophe nucléaire, longtemps avant Tchernobyl et Fukushima! Bien sûr, l'électricité est importante pour notre vie quotidienne, pour notre économie, pour notre bien-être. Mais l'électricité est aussi trop précieuse pour être gaspillée. Nous devons apprendre de nouveau à l'utiliser avec plus de parcimonie. Nous apporterons ainsi une contribution essentielle à un approvisionnement énergétique sûr. Et cela reviendra en plus moins cher. ■

La FFW recommande de voter OUI à l'initiative pour une sortie du nucléaire. L'initiative comporte l'interdiction de nouvelles centrales nucléaires et une durée de vie maximale de 45 ans pour les centrales existantes. La politique énergétique doit aussi se concentrer sur les mesures d'économies d'énergie, l'exploitation efficace et la production d'énergies renouvelables.

Voir aussi: www.sortie-programmee-nucleaire.ch/fr/

Franz Weber Territory

Au paradis des buffles

«**Soudain le puissant mâle s'est redressé**» – la désagréable rencontre a semblé durer deux heures. Sam Forwood, manager du Franz Weber Territory, en Australie, raconte son face à face, non sans danger, avec un buffle d'Asie.

■ Sam Forwood

On les retrouve à chaque saison sèche, au bord de la Cullen River, à la frontière nord du Franz Weber Territory: les buffles d'Asie. Ils disparaissent de nouveau dès que la saison des pluies s'annonce sérieusement. Ils pourchassent les premiers orages, d'averse en averse, recherchant avidement les trous qui s'emplissent de boue où se vautrer, se rafraîchir et se protéger des mouches qui les tourmentent.

Le fil de fer barbelé et les autres clôtures ne représentent pas un obstacle pour ces pachydermes, malgré leur maladresse et leur balourdise apparentes. On les voit souvent dans le bush introduire sans hésiter une patte entre deux fils et se tortiller pour passer la barrière, sans tordre, ne serait-ce que le plus petit des fils.

Les buffles d'Asie sont généralement gris. Mais on trouve aussi

des individus plus clairs ou légèrement rosés que cette différence de pigmentation rend moins tolérants au soleil et qui en sont d'autant plus agressifs et querelleurs.

Des colosses de 900 kilos

Les petits sont difficiles à apercevoir. Leurs mères font un écran très efficace entre eux et les regards extérieurs. Et si l'un d'entre eux, plus effronté, s'aventure hors du groupe familial, ses sœurs et ses tantes le repoussent sans ménagement parmi les autres. Un tel groupe peut compter jusqu'à 15 membres. Il comprend en règle générale un mâle adulte dont il faut se méfier. Mais ce sont surtout les vieux mâles qu'il convient d'éviter. Vers leurs vieux jours, ils sont chassés du troupeau par les mâles plus jeunes et doivent finir leur vie en solitaires. Ces colosses de 900 kilos ont l'air

lourdaud, mais ils peuvent charger à la vitesse de l'éclair et porter des coups fatals.

À tout prendre cependant, les buffles d'Asie sont des animaux plutôt pacifiques qui poursuivent leur chemin pour peu qu'on les laisse tranquilles.

Soudain il s'est redressé

En novembre dernier – à la fin d'une très longue saison sèche – j'ai fait une rencontre d'un genre particulier avec l'un de ces redoutables vieillards. L'air était lourd et fumait véritablement et je descendais, sans me douter de rien, le lit à sec d'une rivière, à la recherche d'une source encore aquifère sous les théiers et les pandanus. Soudain, j'ai vu un énorme buffle se dresser et s'avancer vers moi. L'animal à la pigmentation claire avait été dérangé alors qu'il prenait le frais au calme et cela l'avait rendu furieux.

Il a commencé à m'encercler à une vingtaine de mètres de distance, les cornes menaçantes et dirigées vers moi, comme montées sur des ressorts. J'ai reculé lentement, toujours tourné vers le buffle, pour m'approcher d'un théier dont les branches pen-

daient très bas. Je pourrais y grimper au cas où l'animal chargerait sans prévenir. Je me disais qu'il valait mieux tenir bon et passer la nuit dans un arbre qu'aux urgences. Je sais par expérience que faire demi-tour et se mettre à courir déclenche à coup sûr l'attaque immédiate du buffle. Et sur de courtes distances, les buffles sont diablement rapides...

Deux minutes qui ont duré deux heures

Je me suis retrouvé en échec sans issue possible – une rencontre unique qui m'a semblé durer deux heures, alors qu'en réalité elle n'a pas dû excéder une minute. L'animal s'est détourné et est parti au galop. Il m'a encore suivi deux fois tandis que je me dirigeais d'un pas vif vers mon véhicule tout-terrain, mais ni à une aussi faible distance et ni aussi menaçant. Il est certainement encore là, quelque part. Je le cherche à chaque fois que je tombe sur des groupes de buffles dans le bush. Lorsqu'on les interroge sur le territoire autour de Cullen Hill, dans le Franz Weber Territory, les premiers habitants qui vivent depuis toujours dans le district de Pine Creek disent que c'est à coup sûr le «paradis des buffles». Pour ma part, je n'en ai aucun doute. ■

D'où viennent les buffles d'Asie ?

Entre 1825 et 1840, environ 80 buffles d'Asie ont été transférés de Java, dans ce qui était alors les Indes orientales néerlandaises – l'Indonésie actuelle – aux régions côtières du Nord de l'Australie où ils ont été utilisés comme animaux de bât dans les petites colonies pénitentiaires. Mais plus tard, lorsque ces dernières ont été abandonnées, les buffles sont retournés à l'état sauvage et se sont multipliés dans la nature.



Une femelle Kérabau avec deux jeunes, l'un de cette année, l'autre de la précédente

Photo: Sam Forwood

Loup en Suisse

Observer les loups au lieu de les tirer

Beaucoup trop souvent perçu en Suisse comme responsable de dégâts et un animal à problème, le loup recèle néanmoins un vrai potentiel économique : les grands prédateurs attirent les touristes désireux de l'observer.

■ Hans Peter Roth

«Il est de nouveau chez lui en Suisse depuis quelques années: le loup. Mais comment vit-il? Quelles traces laisse-t-il? Quels défis nous lance-t-il et que pouvons-nous apprendre de lui?» C'est en ces termes que l'organisateur de circuits «WildOut Naturerlebnisse» introduit le sujet dans l'un de ses textes. Le ton est très différent de ce qu'on lit sinon partout.

Cet été par exemple: «Autorisation de tirer le loup du val de Tourtemagne, après plus de 50 moutons tués». Ou: «Loup abattu dans le canton d'Uri». Le loup continue d'être présenté comme responsable de dégâts et un animal à problème dans la presse. Cela apporte de

l'eau au moulin de tous ceux qui voudraient l'exterminer de nouveau. Le parlement notamment doit voter pendant la session d'automne en cours une motion qui inscrit le loup parmi les «espèces pouvant être chassées». Cela remettrait même en question le maintien de la Suisse dans la convention de Berne. Et ce, alors que la protection des loups vient d'être assouplie dans le pays.

Une chance pour les régions frontalières

Il est pourtant temps désormais d'envoyer des signaux clairs et de considérer le loup sous un autre jour, en plus du précieux rôle écologique qu'il joue. Alors que les lamenta-

tions sur les dommages causés par le «méchant» loup se font entendre de toutes parts, il convient ici d'insister sur son potentiel économique, notamment dans les régions frontalières!

L'organisateur de circuits nature WildOut Naturerlebnisse l'a clairement identifié. Sous le titre «Randonnée sur les traces du loup en Suisse», il écrit: «Pendant cette randonnée de trois jours autour de Calanda, dans les Grisons, nous suivrons les traces du loup. Nous en apprendrons beaucoup sur les conditions de son retour, son mode de vie et son comportement social, nous examinerons les enjeux et les solutions envisageables, nous apprendrons à connaître les autres animaux qui vivent sur son territoire et nous nous initierons au mythe du loup.»

La protection des troupeaux est aussi une question centrale. «Nous rendrons visite à un éleveur qui utilise des chiens pour

protéger ses moutons, il nous apprendra les défis que représente le loup pour les agriculteurs et quel comportement adopter en tant que randonneur face à des chiens de protection.»

Un mot des dégâts causés par le loup

Près de 200 moutons en moyenne sont victimes de prédateurs chaque année en Suisse. En revanche, 4000 moutons meurent chaque année d'avoir été laissés livrés à eux-mêmes. Beaucoup d'entre eux meurent seuls et dans d'atroces souffrances. De froid, de faim, à la suite de chutes, de maladies, accrochés à des fils de fer barbelés ou foudroyés. Mais de tout cela, le public ne sait généralement rien.

Un autre fait est tout aussi peu connu, à savoir que le «Wolf-Watching» existe déjà en Suisse. «Nous ne sommes quasiment jamais face à face avec ces grands prédateurs de nature farouche», concède «Wild Out Naturerlebnisse»: «ils n'en sont pas moins présents du début à la fin de nos circuits. Nous nous consacrons à eux et nous trouvons parfois des traces ou des signes de leur passage». Et en attendant, il nous reste le temps d'apprendre à connaître l'imposant paysage montagneux.

Une chose est sûre: il faut beaucoup de chance pour rencontrer un loup, un lynx ou un ours dans la nature en Suisse. Ils ne se montrent que très rarement. Mais la seule fascination ressentie à l'idée d'évoluer dans l'espace vital de ces animaux passionnants attire irrésistiblement certains touristes. ■



Pour les moutons: les chiens gardiens de troupeaux sont indispensables dans les domaines où le loup est présent. Ils jouent un rôle important et représentent une bonne solution pour protéger les troupeaux du loup.

Photo: © AGRIDEA

Amérique latine

Liberté pour les éléphants de zoos argentins

Quand notre travail porte ses fruits : voilà cinq ans que la Fondation Franz Weber conseille des zoos argentins désireux de faire évoluer leurs installations pour respecter le bien-être des animaux. Trois grands jardins zoologiques sont déjà en cours de mutation et prévoient le transfert de leurs éléphants vers une réserve brésilienne.

■ **Alejandra García**

Pas besoin d'être un grand clerc pour imaginer ce qui peut advenir des animaux quand il n'existe ni législation ni contrôle. Le cas de l'Argentine en est une bonne illustration. Dans de nombreuses villes, les jardins zoologiques ne sont souvent soumis à aucun agrément ni à aucun contrôle. Les animaux sont achetés et vendus librement, voire en toute illégalité. Une situation comparable à celle du XIX^e siècle! Mais ici aussi les choses évoluent: la société accepte de moins en moins bien les mauvais traitements infligés aux animaux. Les zoos se retrouvent ainsi dans une position délicate: les visiteurs sont de plus en plus nombreux à décrier ces institutions appelées à disparaître, dans lesquelles les animaux sont condamnés à végéter, enfermés dans de minuscules cages ou dans des constructions en béton qui évoquent les bunkers. Accordons-leur qu'ils ne feraient pas mieux s'ils voulaient convaincre le public de la nécessité de leur abolition. Pour pouvoir progresser dans cette direction, la difficulté réside dans les nécessaires décisions politiques. Après des années de

discussion et d'interminables réunions et conférences informatives, le travail de la Fondation Franz Weber (FFW) en Argentine commence enfin à porter ses fruits. Les premiers à en profiter sont huit éléphants de trois zoos différents du pays.

Une ouverture au changement

La vie des éléphants dans un jardin zoologique est particulièrement rude. Non seulement en raison de l'extrême exigüité des lieux pour ces puissants colosses qui ont tant besoin de mouvement, mais aussi parce que les parcs animaliers ne pourront jamais s'adapter aux structures familiales et sociales complexes des éléphants.

On trouve encore dix éléphants, asiatiques et africains, qui vivent en captivité en Argentine. Nous sommes actuellement en contact avec trois zoos qui détiennent ensemble huit éléphants. Nous avons la chance que ces trois institutions se montrent ouvertes, à des degrés différents, aux recommandations de la fondation, à savoir:

- l'arrêt de l'élevage d'espèces exotiques;



Pelusa a été séparé de sa mère à l'âge de deux ans quand elle a été vendue par un jardin zoologique allemand. Depuis, elle est isolée et a 50 ans aujourd'hui.

- le transfert des animaux dans des refuges ou des réserves;
- la réhabilitation et le retour à la vie sauvage des espèces indigènes dans leur habitat naturel;
- l'arrêt de la pratique d'échange d'animaux avec d'autres zoos;
- la révision des programmes pédagogiques;
- l'accueil dans le zoo réservé aux animaux du commerce et de la contrebande issus de saisies, dans un objectif de réhabilitation et de réintroduction ultérieure dans la nature.

Une grande réserve

Dans le cadre de la transformation des zoos de Buenos Aires, La Plata et Mendoza, nous mettons tout en œuvre pour que les huit éléphants des trois établissements soient transférés dans la réserve «Santuário de Elefantes», au Brésil. Située dans l'État fédéral de Mato Grosso,

cette réserve s'étend sur une superficie de près de 15 km² avec une végétation variée, ce qui permet aux éléphants de se nourrir par eux-mêmes. Les infrastructures nécessaires sont en voies d'être achevées afin de permettre aux trois premiers éléphants (l'un originaire du Chili et deux venus de zoos brésiliens) de pouvoir réapprendre la vie sauvage, après une longue vie en captivité. La réserve est prévue pour accueillir cinquante éléphants d'Amérique du Sud.

Convaincus que cette solution est aussi la meilleure pour les éléphants encore présents dans les zoos argentins, nous nous sommes rendus dans les trois institutions munis de nos arguments éthiques et scientifiques afin de convaincre leurs propriétaires de laisser partir les éléphants dans la réserve de Mato Grosso.

Des problèmes de place

Le zoo de Buenos Aires est actuellement en pleine mutation. Il possède aujourd'hui encore trois éléphants, deux africains et un asiatique, dont le principal problème, comme dans tous les zoos, est le manque de place. Ici, les trois éléphants doivent se partager un seul et même enclos. Comme les éléphants d'espèces différentes ne peuvent pas cohabiter, les trois éléphants ne quittent leur étroite cage pour l'enclos commun que par roulement, toutes les quatre heures. Pour des animaux ayant un tel besoin de mouvement, il s'agit là d'une véritable torture. Mara, l'éléphante asiatique, a d'ailleurs déjà commencé à développer une stéréotypie, c'est-à-dire la reproduction de comportements monotones répétés, toujours identiques. Après d'intenses négociations avec le zoo et différentes administrations, nous avons bon espoir que Mara, dans un premier temps, et les deux autres éléphants africains ensuite, puissent être transférés au Brésil.

Pelusa: l'espoir, après 48 ans

Le zoo de la La Plata a également senti le vent tourner. Pelusa, une éléphante asiatique, vit depuis son enfance, c'est-à-dire depuis 48 ans, dans ce zoo, dans un enclos si exigü qu'elle est obligée de marcher dans ses propres excréments, ce qui lui a valu une inflammation chronique des pattes arrières. À

l'âge de deux ans, elle a été séparée de sa mère qui vivait dans un zoo en Allemagne et vendue à l'Argentine. Dans les années soixante-dix, elle est utilisée dans un film pour enfants. Les extraits que nous avons pu visionner la montrent attachée par une patte, battue par l'acteur et remuant la tête de part et d'autre, signe d'une inquiétante stéréotypie.

Heureusement, le personnel du zoo de La Plata est aux petits soins avec Pelusa. Et tant les vétérinaires que les soigneurs et jusqu'au directeur du zoo, tous sont favorables à l'idée et espèrent pour elle une vie meilleure dans la réserve brésilienne.

Exiguïté et intrigues

Le zoo de Mendoza s'est récemment rendu tristement célèbre avec le cas d'Arturo. Connu pour être l'ours blanc le plus seul au monde, Arturo a succombé il y a peu à la chaleur de la ville de Mendoza. Depuis, le zoo est fermé aux visiteurs. Une militante engagée des droits des animaux qui a repris la direction du zoo s'occupe désormais de transférer les animaux vers des réserves et autres refuges. Mais un groupe d'anciens employés, craignant pour leurs emplois, s'élève avec le soutien de syndicats contre la fermeture progressive de l'institution. La directrice, courageuse, ne lâche rien. Suite à l'empoisonnement d'animaux il



L'éléphante africaine essaie de communiquer avec nous à travers de ce petit passage. Elle sera transférée au sanctuaire en 2017.

Photos: Alejandra Garcia

y a quelques mois, une enquête vient d'être ouverte: elle vise à inciter la directrice à donner sa démission.

Née dans une fosse en béton

Au zoo de Mendoza vivent aujourd'hui une éléphante africaine et un couple d'éléphants africains avec leur petite. Celle-ci ne connaît rien d'autre que la fosse en béton dans laquelle elle est venue au monde. Avec la directrice, nous travaillons actuellement à obtenir les documents nécessaires afin de pouvoir transférer aussi vite que possible la petite éléphante et sa mère vers le Brésil. Le père les suivra dans un deuxième temps, tout comme l'éléphante africaine qui se morfond seule dans cette fosse dépourvue de végétation.

Le destin de ces éléphants et la situation dans les jardins zoologiques argentins illustre bien l'importance d'introduire les dernières connaissances scientifiques jusque dans les zoos. Nous possédons aujourd'hui les connaissances en biologie comportementale et en matière d'éthique pour être en mesure de répondre aux besoins des animaux. Nous connaissons notamment les besoins sociaux des éléphants, leur grande intelligence et les souffrances particulières qu'ils endurent en captivité. Pour les zoos, l'heure est venue de prendre en compte ces données. Nous voulons des éléphants libres et plein de vitalité! Nous voulons un monde meilleur pour toutes les espèces!



Le directeur, le vétérinaire ainsi que le soigneur animalier de Pelusa nous ont accueilli conjointement avec la directrice du sanctuaire d'éléphants au Brésil.



Le fermier du Simmental Lorenz Kunz et ses fières vaches à cornes

Vaches à cornes

Pour des vaches complètes sans demi-mesures

Elles ont perdu le haut – 90 pour cent des vaches suisses sont aujourd'hui dépouillées de leurs cornes. Il reste pourtant des fermiers qui prouvent qu'il est tout à fait possible d'élever du bétail cornu – pour le plus grand bien des bêtes et des hommes.

■ Hans Peter Roth

Une vingtaine de vaches paissent tranquillement dans les prés du domaine agricole de l'exploitant bio Lorenz Kunz, dans la vallée de la Simme. Au milieu du troupeau, le taureau. Il observe son éleveur avec attention. Mais il est à tel point pacifique que le fermier s'aventure sans appréhension ni difficulté dans le pré. Un fermier doux et amical – parmi ses animaux doux et amicaux. Cela ne va pas de soi. De même que les belles cornes des vaches Simmental tachetées.

On s'en rend compte en y regardant de plus près : deux vaches

n'ont pas de cornes. Que leur est-il arrivé ? Le paysan de montagne et ancien membre du Grand conseil de Berne baisse la tête d'un air songeur. Il y a plusieurs années, il a fait écorner trois de ses veaux de cinq semaines. « Pas pour l'argent », souligne-t-il, « mais surtout parce que j'ai vu beaucoup de vaches adultes dont les cornes ont été sciées dans des circonstances horribles lorsqu'elles ont été vendues à un autre éleveur »

90 pour cent sans le haut

Aujourd'hui, 90 pour cent des vaches laitières suisses n'ont

plus de cornes. L'écornage permet d'éviter des blessures aux hommes et aux animaux, professe la confédération du lobby laitier suisse Swissmilk. « C'est au plus tard lorsque le producteur de lait, en charge de la sécurité et de la prévention dans la ferme qu'il dirige, peut être rendu responsable d'éventuels accidents que se pose la question des vaches avec ou sans cornes ». L'écornage est sévèrement réglementé par la constitution suisse et serait devenu nécessaire depuis l'introduction des étables à stabulation libre au lieu de celles à stabulation entravée. Beaucoup de producteurs de lait en sont convaincus. Lorenz Kunz et sa partenaire Magdalena Schatzmann ne leur témoignent que peu de compréhension. Il ne manque pas d'exemples qui attestent du contraire. Tandis que Lorenz

Kunz nous parle de vaches à cornes élevées dans une étable à stabulation libre en Argovie, la vache Rebekka aux cornes fières lèche l'oreille de sa congénère défigurée. « Parmi les conditions importantes au bien-être des bovins, l'espace doit être suffisant et le fourrage disponible en permanence pour éviter les risques de bagarres entre les vaches à l'étable ». Le comportement de l'éleveur envers son bétail serait aussi déterminant : fermier stressé, vaches stressées.

Des « antennes » bien irriguées

« Il est possible d'élever avec succès des vaches laitières cornues en étable à stabulation libre », même Swissmilk le concède. Mais cela exigerait « des constructions spécifiques en matière de dimensionnement et de configuration pour tenir le mieux possible compte du comportement propre à l'espèce ». L'alternative à l'écornage serait le choix de vaches génétiquement sans cornes, « dont la proportion ne cesse d'augmenter ». L'argument selon lequel les vaches devraient renoncer à



La vache à cornes Rebekka et une congénère encornée, avilie. La comparaison parle d'elle-même !

Photos : Hans Peter Roth

leur parure pour des raisons de sécurité ne peut cependant être étayé par la moindre statistique. Aucune donnée chiffrée n'est disponible en Suisse sur le nombre d'accidents et de blessures dus à des coups de corne. Ce ne sont pas les vaches qui doivent être adaptées aux méthodes modernes d'élevage, mais l'inverse !

L'ironie de l'histoire, c'est que la constitution suisse autorise aussi l'écornage de vaches adultes. Or, les conséquences de l'amputation sont alors beaucoup plus graves que chez les jeunes. En effet, couper ces « antennes » fortement irriguées cause aux animaux une lésion qui s'étend jusqu'aux sinus frontaux. « C'est

l'horreur pure. J'ai déjà vu sortir des trous de cornes des asticots qui nichaient dans les sinus frontaux de vaches », se rappelle avec effroi le paysan de montagne Lorenz Kunz.

Pourquoi les cornes ?

Le seul moyen d'être sûr que son lait vient de vaches à cornes est de consommer celui d'exploitations biodynamiques (Demeter) ou de se le procurer directement dans une ferme de son choix. Il est par ailleurs reconnu que les performances des vaches à cornes sont supérieures à celles des vaches écornées. Les premières ont un comportement plus naturel et affichent une plus grande volonté de vivre, notamment en cas de maladie. L'Institut de recherche de l'agriculture biologique (Forschungsinstitut für biologisches Landbau, FiBL) a également établi que les cornes, outre leur rôle pour les soins corporels, le comportement social et le renforcement du caractère, exerce aussi une fonction digestive importante.

Le taureau se tient désormais à côté de Lorenz Kunz, très calme, et se laisse caresser. Il est impressionnant de constater comme le calme amical du fermier se répercute sur ses ani-



Rapports sociaux entre bovins : la vache à cornes Rebekka lèche le cou d'une autre congénère cornue

Les cornes des vaches contribuent à la qualité du lait

La comparaison du lait provenant de vaches à cornes avec celui de leurs congénères écornées démontre clairement que la vache a besoin de ses cornes. Le lait des vaches cornues est meilleur et plus digeste et plusieurs études l'attestent.

En Bavière, différentes études sur le lait au moyen d'analyses de cristaux de chlorite de cuivre ont pu mettre en évidence que la structure cristalline du lait des vaches à cornes était plus riche et dense que celui des vaches qui en étaient dépourvues. Des examens sanguins selon la méthode Hagalis-Analyse menés dans le sud de l'Allemagne sont arrivés aux mêmes conclusions.

Pour établir la corrélation entre la digestibilité et les organes des sens, l'urine, le lait et le sang de huit vaches provenant d'élevages biologiques dans l'Allgäu ont été analysés.

Grâce à des recherches menées au moyen de technologies d'imagerie, une nette différence entre les fluides corporels des vaches avec et sans cornes a pu être mise en évidence, comme le rapporte le portail de l'économie alpine suisse, www.zalp.ch. Les recherches se sont portées sur le produit de la cristallisation spagirique obtenu à partir des résidus sanguins distillés.

Le vétérinaire allemand, Dr. med. vet. Wilhelm Höfer écrit : « les motifs cristallins typiques que l'on observe permettent de démontrer la qualité de la « force de vie » des échantillons analysés ».

Les clusters de cristaux seraient des composants essentiels de la vitalité contenue dans l'eau, le sang et, comme ici, le lait.

Même l'association et label biologique de renommée mondiale DEMETER, proche de la science anthroposophique de Rudolf Steiner, est convaincue que l'amputation des cornes modifie la qualité du lait. Des recherches ont ainsi démontré que le lait des vaches Demeter possède moins de facteurs allergènes et est plus digeste pour les personnes intolérantes au lactose.

maux. À la question pourquoi les vaches ont des cornes, il renvoie à Rudolf Steiner. « Elles ont dans la corne quelque chose qui diffuse la vie, et même quelque chose d'astral » a ainsi écrit le fondateur de l'agriculture biodynamique : « Si l'on pouvait parcourir en rampant l'organisme vivant d'une vache, on (...) sentirait comment ce vivant astral rayonne des cornes vers l'intérieur. » Après de nombreuses expérimentations, les choses sont désormais claires pour Lorenz Kunz et Magdalena Schatzmann : « Toutes nos vaches restent des porteuses saines et dignes de cornes. » Ils entameront bientôt la des-

cente des alpages avec leurs trente bêtes. Un tableau traditionnel qui est aussi beau : le retour des vaches qui portent leur parure avec fierté et dignité – et de fermiers satisfaits. ■

Lorenz Kunz nous a quittés soudainement le 28 août des suites d'une maladie. Puisse cet article être aussi là pour saluer la mémoire du fermier de métier et ancien membre du grand Conseil de l'Oberland bernois et le souvenir de son engagement courageux et sans faille en faveur de la protection des animaux, l'écologie et l'équité sociale rester en nos mémoires.

Sauvegarde de l'environnement

Projet de tyrolienne sur un site protégé

En février 2016, Helvetia Nostra a déposé une opposition contre un projet de tyrolienne entre les Rochers-de-Naye et la Dent de Jaman (Vaud).

■ Anne Bachmann

Imaginez: des personnes s'élançant dans l'air en hurlant sur une distance de plus d'un kilomètre dans un environnement encore bien préservé de l'empreinte humaine. De plus, ce site est protégé au niveau cantonal et fédéral en raison de sa haute valeur environnementale.

Au niveau du paysage, le secteur offre un panorama à couper le souffle et qui serait indéniablement dénaturé par cette infrastructure intrusive. L'installation de câbles à grande hauteur aurait en effet une visibilité marquée dont l'impact négatif sur le paysage serait considérable. Ainsi, cette tyro-

lienne dégraderait les valeurs paysagères de ce site digne de protection.

Au niveau de l'avifaune, la zone est connue internationalement pour être un lieu de migration: des milliers d'oiseaux passent dans ce secteur tous les printemps et tous les automnes. La présence de nouveaux câbles augmenterait inévitablement les risques de collision.

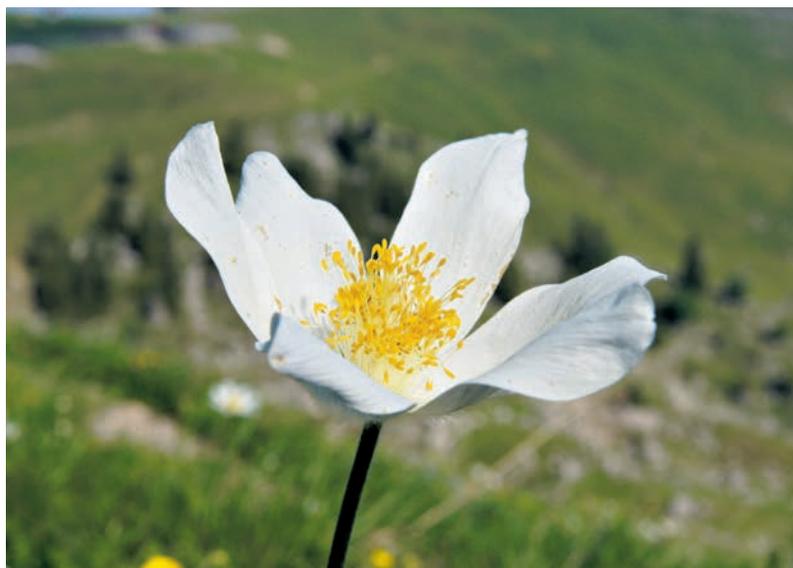
Ce projet ne manquerait pas non plus de nuire à la tranquillité de la faune de cette zone, en raison des dérangements considérables liés à ce type d'activité (augmentation de la présence humaine, bruit, etc.).



Paysage quasiment intact entre Rochers de Naye et Col de Jaman

Compte tenu notamment de ce qui précède et de l'absence d'étude concernant les impacts du projet sur la nature, le paysage, l'avifaune et la faune, la tyrolienne des Rochers-de-Naye a été refusée par les autorités vaudoises. Helvetia Nostra salue cette décision pleine de bon sens. Cependant, le

projet ne semble pas être abandonné pour autant. En effet, le promoteur a déjà annoncé son intention de remettre l'ouvrage sur le métier. En conséquence, Helvetia Nostra garde l'œil grand ouvert sur l'évolution de ce projet au sein d'un environnement qu'il est capital de sauvegarder. ■



Jaman-Naye: flore alpine au Dent de Jaman



Photos: Gilbert Carrard

**Ne touchez
pas à l'ivoire !**



**CITES CoP17,
mettez fin au
commerce !**

Fondation Franz Weber

Recette végétale du chef-cuisinier du Grandhotel Giessbach, Florent Benjamin

Variation de sushis au quinoa et panna cotta au wasabi

Préparation

Faites cuire le quinoa dans deux litres d'eau. Laissez gonfler. Assaisonnez le quinoa avec le vinaigre de riz, le saké, le poivre et le sel. Laissez le quinoa refroidir. Remplissez les feuilles de nori avec le quinoa et aplatissez-le de manière à obtenir une couche de 5 millimètres d'épaisseur. Déposez au milieu un trait de wasabi ainsi que les fruits. À l'aide

Conseil

Démoulez délicatement la panna cotta solide de la tasse et disposez joliment autour les tranches de sushi.

des ustensiles en bambou, enroulez le sushi dans sa forme cylindrique traditionnelle.

Faites cuire à présent le lait de soja avec l'agar-agar et remuez légèrement pendant deux minutes. Incorporez ensuite le contenu du tube de wasabi, la crème de soja, les herbes hachées et les épices. En option, vous pouvez encore y ajouter du colorant alimentaire vert. Versez la panna cotta mijotante dans une tasse et laissez refroidir une nuit au réfrigérateur.

Ingrédients pour 4 personnes

Sushis au quinoa :

500 g quinoa
2 l d'eau
150 g vinaigre de riz
1 mangue
2 avocats
1 papaye
Wasabi
Feuilles de nori
de saké
Sel et poivre

Panna cotta végétale au Wasabi :

5 dl lait de soja
5 dl crème de soja
5 g d'agar-agar
1 tube wasabi (42 g)
1 CS d'herbes hachées
Colorant alimentaire vert
Sel et poivre



Giessbach

Raretés florales et or automnal au Grandhotel

Ils fleurissent jusque tard en automne. Les hortensias, dahlias et astilbes exposés dans le jardin récemment ouvert du Grandhotel Giessbach. Grâce à cette nouvelle splendeur florale, l'établissement historique au pied des chutes du Giessbach est devenu membre des « Garten Hotels Schweiz ».

■ Hans Peter Roth

Leurs fleurs sont somptueuses, ils ont pour noms «Thomas Hogg» ou «White Aster» et ils sont pour certains aussi âgés que le Grandhotel Giessbach lui-même. En collaboration avec la fondation ProSpecieRara, l'hôtel des bords du lac de Brienz, au pied des chutes du Giessbach, présente trois collections de fleurs historiques et parfois très rares.

Elles déploient désormais toute leur beauté. Sur la terrasse panoramique du Grandhotel, les emplacements ombragés fournissent le milieu idéal aux 39 variétés d'hortensias et 16 variétés d'astilbes, tandis que les 30 variétés de dahlias fleurissent au soleil de juillet à octobre.

Le charme des contrastes

«Avec l'inauguration du jardin d'exposition, notre maison est désormais membre de l'association Garten Hotels Schweiz», se réjouit le directeur de Giessbach Roman Codina. «Sur les 220 000 mètres carrés de parc qui entourent le Grandhotel, c'est une tradition qui remonte à longtemps de faire contraster avec charme la nature authentique et la culture de jardins soignés avec amour.»

Les collections sont des «vitrines des temps passés», déclare pour sa part Béla Bartha, administrateur de ProSpecieRa-

ra. «Pour nous, c'est une grande chance de voir naître un jardin d'exposition ouvert au public dans cet endroit splendide, pour la préservation de la diversité génétique des plantes.»

Un automne culturel en or

Sur le plan culturel aussi, le Grandhotel Giessbach a encore beaucoup à offrir en automne. Ainsi le dimanche 18 septembre à 17.00 h aura lieu le concert orchestral déjà traditionnel avec l'ensemble Ludus Bern. Le samedi 1er octobre, le bal d'automne vous emmènera cette année dans la métropole trépidante au style extravagant aussi coloré que les feuillages d'automne. Sous le titre «Manhat-



Trois collections de fleurs historiques - et pour certaines très rares - qui se laissent admirer au Grandhotel Giessbach

Photo : Hans Peter Roth



Roman Codina, directeur du Grandhotel Giessbach et Béla Bartha, dirigeant de ProSpecieRara, se réjouissent de l'ouverture du jardin d'ornement floral à Giessbach.

Photo : Dario Caran

tan», les accords entraînants joués par les 6 membres de l'orchestre Pierre Batal vous appelleront sur la piste – et vous reprendrez vous aussi à l'unisson la chanson éternelle de Sinatra «New York, New York».

La lecture «Plus loin que la vengeance» par son auteure Esther Pauchard le dimanche 9 octobre à 16.00 h est aussi un événement en soi. En effet, «le point de départ et la chute du roman policier se situent dans et autour du Grandhotel», précise le directeur de Giessbach, Roman Codina.

«Spectaculaire à tous les points de vue»

Dans un encorbellement du bar d'où la vue sur le Giessbach est splendide, Peter Suter feuillette son journal, détendu, tandis que son épouse Madeleine savoure son café à petites gorgées. C'est la première fois que le couple de Meilen (ZH) séjourne au Giessbach où il est venu pour deux nuits. «Cela fait longtemps que nous voulions nous l'offrir», dit Madeleine Suter. «Des connais-

sances nous avaient recommandé l'hôtel et nous sommes déjà souvent passés devant, au bord, sur le lac de Brienz, mais en regardant depuis le bas. Maintenant ça y est, nous y sommes!» Tous deux sont enthousiastes. «Nous savourons sur tous les plans», Peter Suter pose son journal et regarde les chutes d'eau qui grondent par la fenêtre de l'encorbellement. «L'endroit, les repas – tout est au top niveau». «Comme dans un conte de fées», approuve son épouse: «la nature, la vue sur les chutes du Giessbach, sur le lac de Brienz, sur le Rothorn – c'est vraiment spectaculaire à tous les points de vue.» Et ils pourraient envisager de revenir bientôt. «Et sinon, je le demanderai en cadeau», plaisante Madeleine Suter en donnant un coup de coude à son mari. ■

Pour en savoir plus :

www.giessbach.ch
www.gartenhotelsschweiz.ch
www.prospecierara.ch



Grandhotel Giessbach

BRIENZERSEE

UM MONDE À PART

*Le soleil décline
- nos prix aussi !*

Offre d'automne : *(Coupon à détacher !)*

- 2 nuits en chambre double
catégorie selon disponibilité
- Buffet de petit-déjeuner inclus
- Prix spécial : 249 CHF par personne en
chambre double

Jours d'arrivée : Di, Lu, Ma, Me

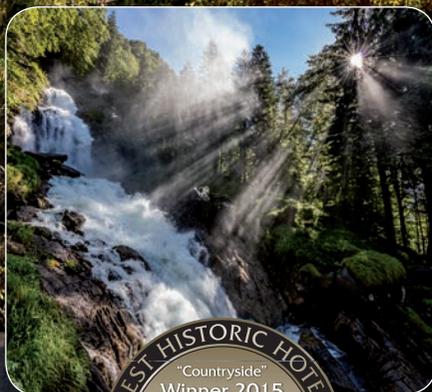
Valable du 18.09 au 29.10

Réservation possible seulement par téléphone au : Tel +41 (0)33 952 2525

Supplément par personne et par nuit :

Chambre avec vue garantie sur les chutes d'eau : CHF 50

Chambre avec vue garantie sur le lac : CHF 100



Grandhotel Giessbach CH-3855 Brienz
Tél. +41 (0)33 952 25 25 Fax +41 (0)33 952 25 30
grandhotel@giessbach.ch www.giessbach.ch

swiss
historic
hotels